

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM.

Vol XIII, No 4.

Montréal, Avril 1907.

50 cts par an



Feu le Rév. M. FILLION,
Curé de Saint-Jean-Baptiste,
Manitoba.

NOS
SOCIÉTAIRES
DISTINGUÉS



L'Honorable M. COMEAU,
Sénateur,
Meteghan River, N.E.

Vieillesse et Travail

Pour démontrer que le travail loin de tuer, comme disent les paresseux, semble au contraire faire vivre longtemps, un statisticien citait dernièrement une longue liste de personnages célèbres, remarquables par leur sobriété et leur activité et qui avaient tous atteints un âge bien raisonnable. Jugez : Kant est mort à 80 ans, Malebranche à 77, Saint-Lambert à 88, Buffon s'éteignit à 81 ans, Franklin à 85, Herschell à 84, Newton à 84 et Chevreul, à 103. Crébillon mourut à 89 ans, Goldoni à 85, Voltaire à 84, Lamartine à 79, Victor Hugo à 83, Goethe à 82, Corneille à 84, Fontenelle à 100, Titien à 99, Michel-Ange à 89, Linné à 71, Linné à 80, Gladstone à 89, Legouvé à 96, Léon XIII à 93, etc. Voilà pour les intellectuels. D'autre part, le *New York Herald* a publié récemment les portraits et notices biographiques de 24 centenaires vivant actuellement aux Etats Unis. Tous étaient des hommes et des femmes du peuple et avaient mené une existence très laborieuse.

Les Alcooliques et les Ivrognes

L'alcoolique peut être extérieurement et pendant longtemps même un homme d'apparence respectable et de conduite régulière, il peut conserver l'estime de ses concitoyens et la sienne propre et se croire à l'abri des dangers qu'entraîne l'abus de la boisson. Mais tôt ou tard il finit par offrir à l'œil tous les signes d'une précoce décrépitude et d'une vieillesse hâtive.

L'ivrogne au contraire, se signale souvent à l'attention et au mépris de tous, en étalant en public le spectacle de sa dégradation; il se rend volontairement l'objet des risées de tous par les grimaces et les sottises qu'il affecte de faire pendant ses crises d'ivresse tout au moins, car aussitôt revenu à son bon sens, il a souvent honte de lui-même, il éprouve du dégoût pour l'état d'abjection où il est tombé et il maudit sa passion jusqu'au moment où il recommence à la satisfaire.

Les alcooliques sont beaucoup plus nombreux que les ivrognes proprement dits.

Chanoine R. Ph SYLVAIN.

Tribune Mutualiste

Du choc des idées
jaillit la lumière.

Nomination de Bénéficiaire

Monsieur le l'Editeur,

Il s'est présenté un cas dans notre cercle, récemment, qui a causé de profonds chagrins dans la famille d'un de nos confrères défunts, et je prends occasion de votre invitation à collaborer à la "Tribune Mutualiste" que vous adressez aux membres de la société pour attirer l'attention de mes confrères sur cette malheureuse affaire afin de les mettre en garde eux-mêmes contre pareil malheur.

Ce confrère était membre de la société depuis 9 ans. Il avait nommé comme bénéficiaire Paul R... âgé de 15 ans alors son unique enfant. Depuis, deux autres enfants lui sont nés qui sont âgés maintenant de cinq et deux ans respectivement. Son épouse est décédée il y a un an laissant ces deux jeunes orphelins sans autre soutien que leur père.

Or, celui-ci un peu négligent, a toujours retardé de remettre à la société son certificat de dotation avec un avis de changement de bénéficiaires en faveur de ses deux derniers enfants, comme il en avait manifesté l'intention, à plusieurs reprises, à sa famille. Il n'a pas non plus fait de testament pour révoquer spécialement sa première approbation en faveur de son fils Paul, maintenant âgé de 24 ans et parfaitement en état de pourvoir à ses propres besoins, s'il le veut bien. De sorte que pour ne pas avoir fait diligence notre défunt confrère se trouve à avoir donné tous ses biens à celui de ses enfants qui en a le moins besoin, et laissé dans le dénuement absolu ceux qu'au fond du cœur il aurait voulu protéger d'avantage.

C'est un cas bien déplorable et comme je l'ai dit plus haut j'ai cru qu'en le signalant à mes confrères et en particulier aux médecins et aux secrétaires qui aident les membres dans la préparation de leur demande d'admission et avis de changement de bénéficiaires, je pourrais faire acte utile. Les membres feraient bien de revoir leurs certificats de dotation afin de vérifier s'ils ne serait pas désirable d'y faire faire quelques changements.

Votre dévoué confrère,

R. BOILEAU.

Le Comité de Visite

Dans le dernier numéro de notre revue le confrère Mongrin nous a donné une appréciation peu flatteuse du rôle du Comité de visite des malades dans les cercles. Il ne voit rien de bon dans ce comité ; il voudrait qu'il fût supprimé à jamais ; pour lui c'est un embarras. Il ne le dit pas dans ces termes, mais c'est tout comme. "J'aimerais bien qu'on me signalât les avantages de l'existence du comité de visite" dit-il. Mongrin vit évidemment dans un milieu où les gens n'aiment pas à se donner grand trouble et où l'on mène la vie aisée. J'ai oui dire que dans certaine cour ou succursale de sociétés l'apathie générale faisait qu'on ne pouvait se procurer avantageusement les services d'officiers de tout grade que lorsqu'il y avait un salaire d'attaché à l'emploi. Mongrin aurait-il

le malheur de vivre dans un semblable milieu où l'égoïsme règne en maître.

Je me fais un devoir d'élever la voix en faveur du comité de visite. J'appartiens à un cercle où — je suis heureux de le dire, — on connaît encore des dévouements, et nous n'avons jamais eu de difficultés à avoir un comité de visite efficace. Je puis en parler avec connaissance de cause, ayant été membre de ce comité pendant deux ans. Chez nous le comité de visite rend des services très importants à nos confrères malades et au cercle. Ce comité n'a pas pour seul but, comme paraît le croire mon confrère, de voir comment sont les battements du pouls et l'état de la langue des sociétaires malades, — du moins, c'est ce que nous a dit l'officier général qui a présidé à l'institution de notre cercle.

Nous appartenons à une société fraternelle et nous devons nous aimer et nous aider les uns les autres, nous a-t-il dit. Et c'est ainsi que je comprends la chose et que nous l'avons tous compris dans notre cercle. Aussi le comité de visite s'est-il toujours efforcé de rendre aux malades les services que leur état requerrait. En plus d'une circonstance les membres de ce comité, sous la direction de son président, se sont imposés des sacrifices personnels, oh ! de bien légers sacrifices, pour se rendre utiles aux familles des membres malades. Je puis vous assurer que nous en avons été amplement recompensés par les témoignages de reconnaissance que nous en avons reçus.

En agissant de la sorte nous croyons faire acte de bons sociétaires et introduire en action les principes de fraternité chrétienne qui sont à la base même de notre belle société, et je sais que nous avons bien compris notre devoir et que si l'œuvre du comité de visite depuis des années, ne se chiffre pas par des sommes d'argent encaissées par le trésor, elle n'en est pas moins bienfaisante pour cela.

Grâce à Dieu, notre cercle est composé d'un groupe choisi de "braves gens", comme dit Mongrin qui étaient connus dès leur admission pour leur sobriété, leur probité et leur honorabilité et nous n'avons jamais eu à redouter qu'aucun d'entre eux cherchât à nous flouter quelques dollars en simulant la maladie. Je veux bien admettre cependant qu'il peut y avoir des groupes, soit cercle ou succursale, où l'on a eu à se plaindre de certaines tentatives d'extorsion de la part de gens sans scrupule qui avaient réussi à s'y introduire, et je ne prétends pas qu'aucun abus sera jamais commis dans notre cercle. Aussi je n'ai pas d'hésitation à reconnaître qu'il faut exercer une surveillance efficace de ce côté, mais je prétends démontrer que même sous ce rapport le comité de visite peut rendre de grands services.

Avec votre permission, monsieur le rédacteur, je reviendrai sur cette question.

En attendant, confrère Mongrin, au revoir.

Je suis fraternellement,

FRANCONNEUR.

La Visite des Malades

J'ai lu la lettre de Mongrin parue dans le dernier numéro du journal. Notre confrère est rempli de bonnes dispositions, ça se voit à première lecture. Seulement il me semble qu'il porte une giberne remplie de pilules ; il sent la prescription

à plein nez et je crois qu'à bien lire son petit article on s'aperçoit qu'il éprouve un besoin irrésistible de visiter professionnellement les membres malades de son cercle et peut être aussi de les traiter fraternellement.

Mais voyons, il ne faut pas manquer de charité et prenons pour admis que la première lecture donne l'impression exacte de ses sentiments Mongrin ne dit pas quel système de contrôle il préconise ; il se contente de battre en brèche le comité de visite. Mais si on détruit ce système il faudra bien le remplacer. Par quoi ? Mongrin nous le dira peut-être plus tard. Mais je crois deviner qu'il veut substituer aux visiteurs "braves gens" un homme de science, l'inspection médicale à coup d'argent.

Eh bien ! franchement cela sera-t-il plus efficace que le régime actuel ? Allez-vous par ce moyen supprimer les abus ? J'en doute.

Si vous avez un médecin sévère, il va se faire des ennemis et nuire à sa clientèle ; il vous lâchera. En avez-vous un complaisant, il fermera les yeux et certifiera scientifiquement des choses qu'il n'aura pas constatées.

Et ce qui est pis que tout cela, le médecin choisi est-il un tireur de ficelle et un ambitieux sans scrupule, — la vermine se glisse partout — attendez-vous à l'injustice sur toute la ligne ; complaisances, ruineuses pour la caisse de la société envers ceux qu'il désire attirer à lui comme clients ; et rigueurs injustifiables pour ceux qui auront refusé ses services pour leurs familles.

Où est l'avantage ?

Je n'ai aucun doute que le plus grand nombre des médecins feraient pour le mieux dans les circonstances difficiles où ils se trouveraient ; mais les inconvénients seraient si nombreux que vous ne tarderiez pas à dire, comme moi, le comité de visite valait encore mieux et pardessus le marché il ne coûtait rien.

Votre dévoué confrère,

LE NORMANT.

Mgr Langevin et l'Alliance Nationale

Lors de la célébration du 12ème anniversaire de l'élevation à l'épiscopat de S. G. Mgr. Langevin, le cercle Langevin, No 153, de St-Boniface a eu l'heureuse idée de présenter à l'éminent archevêque une adresse qui résume si bien les sentiments de notre association que nous croyons devoir la reproduire ici dans son intégrité.

Cette adresse a été lue par M. H. Béliveau, président du cercle :

A SA GRANDEUR MGR. L. P. A. LANGEVIN,
O. M. I. ARCHEVEQUE DE ST-BONIFACE.

MONSIEUR,

L'anniversaire de votre consécration épiscopale

nous fournit l'occasion de nous rapprocher plus près de vous pour vous exprimer nos vœux et vous faire nos souhaits.

C'est un devoir en même temps qu'une satisfaction pour nous, car nous voyons en votre personne plus qu'un homme richement doué sous le rapport du cœur et de l'intelligence, nous voyons le représentant de Jésus Christ parmi nous car, à pareille époque, il y a douze ans, vous receviez le lourd fardeau de régir cette portion de l'Eglise de Dieu, qui est celle de St-Boniface.

Au moment où bien des idées fausses sont semées dans le monde par une infinie de moyens, nous tournons nos regard vers celui qui a reçu mission de garder intact le dépôt de la foi parmi nous. On l'a souvent répété et rien n'est si vrai : les idées mènent le monde, c'est dire qu'elles disposent de la force publique, et sont ainsi toutes puissantes pour le bien comme pour le mal.

Nous reconnaissons donc, Monseigneur et nous tenons à le déclarer ici, que c'est être mal avisé de vouloir éloigner l'Eglise représentée par l'évêque et ses prêtres de la participation au moment social.

Un coup d'œil jeté sur le monde actuel nous montre l'Eglise de Jésus-Christ triomphante en Allemagne et en Belgique, profondément humiliée en France ; or c'est un fait notoire que le mouvement social est activé en Allemagne et en Belgique par un clergé actif et mêlé à la société pendant qu'en France on a malheureusement trop mis en pratique la devise de la franc-maçonnerie et de tous les ennemis du bien, à savoir "Le prêtre à la Sacristie."

Il est de toute évidence en effet que si ceux qui sont les représentants nés des saines idées dans le monde se retirent de la vie publique, ceux qui représentent le mal ici-bas prendront la direction de la force publique pour la faire servir à la satisfaction de leur basses passions. C'est ce qui hélas a fait que cette belle contrée jadis appelée "le doux pays de France, la fille aînée de l'Eglise" renie aujourd'hui officiellement Dieu et met à la porte ses plus paisibles, ses meilleurs citoyens.

Il n'y a pas d'illusion à se faire, les idées qui ont accumulé ces désastres sur notre ancienne mère patrie sont semées dans ce pays et elles germent déjà en fruits de défiance contre l'Eglise et son action sociale.

Nous voulons nous opposer à leur progrès. Dans nos familles nous voulons redire souvent la suprême importance de la soumission à celui qui a charge de nous diriger n'est-ce pas la meilleure garantie que nous pouvons avoir du respect de nos enfants pour l'autorité paternelle.

Dans la société, nous voulons proclamer fausse chaque fois que l'entendrons énoncer, la doctrine qui veut que dans la vie publique on n'ait pas à tenir compte des lois qui doivent nous régir comme Catholiques pratiquants et convaincus.

Nous savons, Monseigneur, que rien ne saurait vous être plus agréable, c'est pourquoi les Sociétés catholiques de cette paroisse, que l'Alliance Nationale en ce moment a l'honneur de représenter, vous demandent de les bénir pour leur obtenir force et courage de Celui sans lequel les meilleures résolutions restent sans effets pratiques, afin que fidèles à leur mission, elles vous soient une aide puissante dans la lutte journalière que votre

Grandeur a à soutenir pour le triomphe du bien et la véritable paix de la Société.

Les Sociétés Catholiques de

St-Boniface,

Par L'ALLIANCE NATIONALE.

Sa Grandeur a vivement remercié monsieur Béliveau et les sociétés catholiques de Saint-Boniface de cette belle adresse.

L'allocation éloquenté bien que très intime de S. G fut couronnée par la bénédiction archiépiscopale qui, nous en avons la certitude produira des fruits abondants dans le milieu où nos confrères travaillent à propager les saines notions de la mutualité catholique et nationale.

Pages Oubliées

AVANTAGES DE L'ÉTUDE

Pour concevoir une juste idée des avantages des études littéraires, il suffit d'observer la différence qu'elles mettent non seulement entre les particuliers, mais encore entre les peuples. Les Athéniens n'occupaient pas un fort grand espace dans la Grèce ; mais jusqu'où leur réputation ne s'est-elle pas étendue ? Rome, devenue la maîtresse du monde par ses victoires, en devint l'admiration et le modèle par la beauté des ouvrages d'esprit qu'elle produisit en tous genres : et par là elle s'acquitt sur les peuples qu'elle avait vaincus une sorte de supériorité infiniment plus glorieuse que celle qui n'est fondée que sur la force des armes. L'Afrique, autrefois si savante, est tombée, par l'oubli des belles-lettres, dans une stérilité entière et même dans la barbarie, dont elle porte le nom. On peut en dire autant de l'Égypte en particulier, que l'antiquité considérait comme la mère de toutes les sciences. Le contraire est arrivé parmi les peuples de l'Occident et du Nord. Ils furent longtemps grossiers et barbares ; mais aussitôt que les lettres eurent pénétré chez eux, ils produisirent des hommes dont le génie a égalé dans tous les genres ce que les autres nations avaient enfanté de plus solide, de plus éclairé, de plus profond et de plus sublime.

Mais, sans parcourir l'histoire, il suffirait même de jeter les yeux sur ce qui se passe dans la nature. Elle nous montre la différence que la culture met entre deux terres, d'ailleurs semblables : l'une, parce qu'elle est abandonnée, demeure brute, sauvage,

hérissée d'épines ; l'autre, riche en fleurs et en fruits, rassemble dans un petit espace ce qu'il y a de plus rare, de plus salutaire, de plus délicieux. Il en est de même de notre esprit, et nous sommes toujours payés avec usure du soin que nous prenons de le cultiver. En effet, l'esprit se nourrit des grandes vérités que l'étude lui fournit. Il croît et grandit, pour ainsi dire, avec les grands hommes dont il étudie les ouvrages, de même qu'on prend les manières et les sentiments de ceux avec qui l'on vit ordinairement. Animé d'une noble émulation, il aspire à leur gloire, et il l'espère en voyant les succès qu'ils ont obtenus. Il oublie sa propre faiblesse et fait d'heureux efforts pour s'élever avec eux au-dessus de lui-même. Stérile quelquefois de son propre fonds, et renfermé dans des bornes trop étroites, il invente peu et s'épuise aisément. Mais l'étude supplée à sa stérilité et lui fait tirer d'ailleurs ce qui lui manque. Elle étend ses connaissances et ses lumières par des secours étrangers, porte plus loin ses vues, multiplie ses idées, les rend plus variées, plus distinctes, plus vives ; elle lui apprend à envisager les vérités sous plusieurs faces, lui découvre la fécondité des principes et l'aide à en tirer les conséquences les plus éloignées.

Mais l'utilité de l'étude ne se borne pas à ce qu'on appelle science ; elle donne aussi de la capacité pour les affaires. Rien n'est plus ordinaire que d'entendre les gens du monde, qu'une longue expérience et de sérieuses réflexions ont instruits, se plaindre amèrement de ce que leur éducation a été négligée, et regretter de n'avoir pas été nourris dans le goût des sciences, dont ils commencent trop tard à connaître l'usage et le prix.

Enfin, quand l'étude ne servirait qu'à retirer de l'oisiveté et des passions qu'elle enfante, elle serait déjà un très grand avantage. Elle remplit utilement les vides de la journée, qui pèsent si fort à tant de personnes. Elle met en état de juger sagement des ouvrages qui paraissent et de lier société avec les gens d'esprit ; de prendre part aux entretiens les plus savants, et de fournir de son côté à la conversation, où sans cela on demeurerait muet ; de la rendre plus utile et plus agréable en mêlant les faits aux réflexions et en relevant les uns par les autres.

ROLLIN.

De tous les vices, l'ivrognerie est le plus incompatible avec la grandeur.

SIR WALTER SCOTT.

L'ALLIANCE NATIONALE

JEAN HUDON, Marchand-Tailleur
59, rue Saint-Charles-Borromée

ASSORTIMENT COMPLET DE **TWEEDS, SERGES, ETC.** POUR HABIT DE PRINTEMPS

Aussi : Marchandises Legeres pour Habits de Printemps

Coûpe garantie Fini irréprochable. Promptitude dans l'exécution Une visite vous conviendra.

JEAN HUDON, 59, Rue Saint-Charles Borromée

"Marguerite Cigar Store"

H. P. BRUYERE & CIE,

○ 742, rue Saint-Denis ○

TABAC CANADIEN "BRUYERE" à 30c, 40c, 50c, 60c, 80c et \$1.00 la livre.

ASSORTIMENT COMPLET D'ARTICLES DE FUMEURS.

ARTICLES DE FANTAISIE, TELS QUE BOUTES DE BONS POUR CADEAUX.

Tél. Bell : Est 4149.

WILSON & LAFLEUR

SUCCESEURS DE C. THEORET

Editeurs de Livres de Droit
Importateurs, Relieurs, etc.

17 & 19, RUE SAINT-JACQUES,
MONTREAL.

Tél. Bell : Main 2921. ○ Boîte B. P. 2432.

Incorporée en 1900

- L. A. -

Banque Provinciale du Canada

Capital Autorisé \$2,000,000.00
Capital Versé 1,004,000.00
Reserve et Surplus 213,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Monsieur H. LAPORTE, de la maison Laporte, Martin & Cie., Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président : Monsieur S. CARSLY, Propriétaire de la maison S. Carsley & Co., Président de la "Central Heat, Light & Power Co."

Monsieur G. N. DUCHARME, Président "The Star Iron Co." Honorable L. BEAUBIEN, Ex-Ministre de l'Agriculture, Monsieur ROD. FORGET, Membre du Parlement Fédéral, de la Société L. J. Forget & Cie., Agents de Change, Monsieur G. M. BOSWORTH, Vice-Président "Canadian Pacific Railway Co." Monsieur TANCREDE BIENVENU, Gerant General.

BUREAU DE CONTROLE

Président : Hon. Sir ALEX. LACOSTE, Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.

Vice-Président : Docteur E. P. LACHAPELLE, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Hon. C. J. DOHERTY, Ex-Juge de la Cour Supérieure.

Gerant General : TANCREDE BIENVENU

Auditeur : A. S. HAMELIN. Inspecteur : ALEX BOYER

8 Succursales dans la ville de Montréal


25 Succursales dans la Province de Québec

45 Bureaux de Correspondants-Ruraux.

Correspondants Etrangers : New-York, Boston, Chicago, Angleterre, France, Allemagne, Autriche, Italie.

Cette Banque émet des "Lettres de Crédit Circulaires" payables dans toutes les parties du monde.

LA PROVIDENCE
MUTUELLE
LE FEU
MONTREAL



ASSURANCE
CONTRE
INCENDIE
Bureau Principal:
52 Rue St-Jacques

Souscription exigée par la loi \$200,000.00

ASSURANCE EN FORCE \$3,500,000.00

L. A. PICARD, GERANT GENERAL

L'ALLIANCE NATIONALE

E. E. DuVerger L'OPTICIEN



Pratique et Scientifique de Montréal

10 ans de pratique à Chicago.

Ajustement parfait de Lunettes et Pince-Nez une Spécialité. Yeux artificiels, assortiment complet de Lunette d'Opera, etc. EXAMEN GRATUIT DE LA VIE. Consultez-nous pour vos yeux et améliorez votre vue

202 St-Denis (Coin Ste-Catherine) Tel, Est 4647

Téléphone Bell Main 4419
Résidence: 860 ST-HUBERT; East 4323

DÉSIRÉ L. DESBOIS
AVOCAT, PROCUREUR, Etc.

20, rue St-Jacques, Montréal, Can.

Tel. Bell Main 2789

Bureau du soir :
189 RUE MENTANA

N. A. Millette, LL. B.

AVOCAT

97 RUE ST-JACQUES MONTREAL

LEANDRE PLANTE

Avocat

Temple Bldg. 185 Rue St-Jacques

TEL. MAIN 2254

Emile Beauchamp

Avocat

(de GEOFFRION & BEAUCHAMP)

72 Notre-Dame Est Phone M. 1860

Bureau du soir : 545 Amherst. Phone E. 1125.

AVIS DIVERS AUX MEMBRES

VERSEMENTS PERIODIQUES

A. Les Contributions de la Caisse de Dotation (180) et de la Caisse des Malades (181) et la cotisation pour frais (182) doivent être payées :

1° Avant le premier jour du mois pour lequel elles sont dues (190).

2° A l'assemblée du cercle.

3° Intégralement, c'est-à-dire verser tout ce qui est dû.

B. La rétribution (50 cts) payable avant le premier janvier et avant le premier juillet, chaque année (182).

DELAI DE GRACE.

Un membre peut retarder d'effectuer ses versements, pendant deux mois, depuis la date de leur échéance, sans s'exposer à perdre aucun de ses bénéfices (art. 310 et 373).

INDENNITE DES RETARDATAIRES.

Un membre qui bénéficie du délai de grâce doit payer à la caisse générale de son cercle une indemnité de 10 cts par \$1000 de dotation sur le chiffre de son certificat, pour chaque mois ou fraction de mois de retard dans ses paiements (191 A). Les cercles, et en core moins leurs officiers, ne peuvent libérer un membre de l'obligation de payer cette indemnité.

SUSPENSION.

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui a négligé pendant deux mois de solder ses redevances (310 et 375).

REINTEGRATION.

Tout membre suspendu, de bonne conduite et en bonne santé, peut être réintégré pendant les 6 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6-8). Pour cela il faut :

1° Qu'il en fasse la demande (formule No 9).

2° Qu'il verse le montant de ses arriérés et celui des échéances du mois en cours pour le mois suivant, et le dépôt requis pour certificat de santé (50 cts).

3° Que le cercle approuve la requête.

4° Fournir un certificat de santé (formule 2B), s'il produit sa demande de réintégration au Conseil Général dans le cours des deux mois qui suivent la date de sa suspension.

5° Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si sa demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous deux mois de la date de la suspension, et faire en ce cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical (176).

Episodes d'histoire naturelle

L'OISEAU DE PARADIS

Une légende arabe raconte que ce magnifique oiseau s'échappa, un jour de la volière de Mahomet, où il vivait, tranquille et admiré, parmi les volatiles illustres tels que le coq de St-Pierre, la colombe de l'Arche, le pigeon du prophète, le corbeau d'Elie et le perroquet de la reine de Saba, qui servait de messager entre sa gracieuse Majesté et le roi Salomon.

On raconte aussi que destiné à une vie absolument aérienne, cet oiseau mystérieux naissait sans pieds, volait sans cesse, ne se posait jamais, s'en allait tous les ans passer trois mois, en villégiature divine, dans les jardins enchantés du paradis terrestre, pour y faire son nid et y élever sa couvée miraculeuse.

La réalité, hélas ! est bien loin de la fiction, l'oiseau de paradis a des pattes, même assez disgracieuses, et ce bramine de l'air, ce pèlerin éblouissant de l'Eden, se trouve affligé des instincts les plus voraces et les plus cruels.

Son bec, affamé de muscade, fait aussi une guerre implacable aux nids. L'oiseau du ciel est le bourreau impitoyable des œufs et des oisillons.

L'oiseau saint de Mahomet, n'est qu'un ogre, un bandit, un assassin et, s'il vient du paradis, il faut avouer, qu'il a pris, sur la terre, de jolies habitudes.

Mais, le caractère du paradisier est intraitable et sa glotonnerie répugnante, il convient de reconnaître que sa beauté resplendissante est sans rivale.

Sa taille est celle d'un geai. Son front éclatant est entouré d'un large bandeau vert qui passe entre le bec et l'œil, couvre la gorge d'une exquise nuance d'émeraude et s'en va, s'élargissant, jusqu'à la poitrine aux reflets délicats et chatoyants d'une finesse incomparable.

Le dessus et le derrière de la tête, les côtés du cou sont d'un jaune paille magnifique ; soyeuses et veloutées, toutes les plumes brillent de teintes changeantes et douces. Ce qui distingue enfin l'oiseau de paradis ce sont ces touffes de trente à quarante plumes jaunes prenant naissance sous chaque aile, dont les barbes effilées s'entrelacent comme un léger tissu à larges mailles de satin, espèce de "fausse queue" distincte de la queue véritable, tandis qu'au-dessus de celle-ci se

dessinent deux longs filets à barbes fines, décrivant une courbure pleine de grâce.

C'est peut-être le plus bel oiseau de la création. On trouve cette merveille de la nature dans les terres australes, la Nouvelle Guinée, Les Moluques, les Ternates, les Arous et autres îles aux forêts profondes, remplies de silence et de parfum.

C'est de ces régions lointaines que ces oiseaux féériques sont apportés en Europe, où l'élégance féminine fait une prodigieuse consommation de l'oiseau quasi sacré de Mahomet et de Salomon.

Les insulaires de la Nouvelle Guinée qui vont trafiquer aux Moluques y apportent une grande quantité d'oiseaux de paradis, toujours morts.

Ils prétendent qu'ils les trouvent ainsi dans leurs îles, le bec planté dans la terre.

Pour ajouter à l'étonnement des acheteurs ils affirment que ces merveilleux oiseaux n'ont point de pattes, et en effet, on ne saurait en découvrir la moindre trace. Les habiles vendeurs obtiennent ce résultat curieux en coupant les pieds de l'oiseau tandis qu'il vit encore, de sorte que la peau se rejoint si bien que la cicatrice même finit par disparaître.

Les naturels du pays prennent les oiseaux de paradis à la glu, leur font une guerre acharnée par le poison : quand les paradisiers vont se désaltérer au bord des fontaines, le chasseur y jette de coques du Levant et ces fruits les enivrent au point qu'on les prend à la main. Une fois captifs, ces malheureux oiseaux de paradis subissent d'effroyables tortures. Leur supplice consiste à être embaumés ou plutôt desséchés vivants. L'éclat de leurs plumes n'en restera que plus vif et plus brillant, la parure plus belle !

A ce martyr du luxe, on enlève d'abord les entrailles et l'on passe ensuite dans ce corps frémissant du pauvre supplicié un fer rouge qui opère une sorte de cuisson soigneusement pratiquée. On extrait les os du crâne et l'on tanne à la vapeur la peau enfilée sur un roseau.

Voilà comment l'oiseau de paradis, façon de momie, artistiquement introduite dans un bambou creux, nous arrive avec tout son plumage, habilement conservé, mais pour ainsi dire sans corps, avec une petite tête déprimée, des yeux à peine visibles, les pattes absentes d'un phénomène ailé.

Le rapprochement inévitable et calculé des plumes pressées sur une peau racornie donne à l'oiseau cette apparence du beau velours que l'on admire surtout sur la partie du cou et de la poitrine.

Nos élégantes d'Europe ne sont pas seules à rechercher les plumes magnifiques de l'oiseau de paradis. Les Maures, les Persans les Indiens, les Arabes en font le plus grand cas, en parent leurs bonnets et leurs turbans, jusqu'aux selles galonnées de leurs chevaux.

Pour les Orientaux, ces plumes merveilleuses sont à la fois une parure et un talisman.

Il va sans dire que l'on confectionne de faux oiseaux de paradis comme on fabrique de fausses perles, de faux diamants. Par exemple, on prend une perruche, un prierops, un rolier d'angola, que l'on prépare que l'on mutilé, que l'on dessèche, que l'on agrémenté de quelques plumes de paradisier. A cette ingénieuse métamorphose la teinture ajoute son vernis trompeur.

Ce n'est plus le geai paré de plumes de paon : c'est la perruche ornée de l'éclatante robe de l'oiseau de paradis. L'artifice est quelquefois si difficile à reconnaître que les savants naturalistes s'y sont trompés eux-mêmes.

Un jour dans un magnifique paradisier ornant la coiffure d'une dame de ses amies, Cuvier reconnut une pie des Indes. Furieuse et confuse de cette supercherie qui lui coûtait très cher tout en blessant sa vanité, la pauvre dame eut une effroyable attaque de nerfs raconte Cuvier, saisit sa coiffure maudite et comme un merle vulgaire lacéra la pie trompeuse en poussant des cris de paon.

FULBERT-DUMONTEIL

L'église paroissiale

A l'ombre du clocher, qui donne sa physionomie au village, dorment dans le petit cimetière les ancêtres et les êtres chéris. Le pur et charmant souvenir des émotions d'enfance palpète en la blanche sacristie où furent révélées les premières notions du devoir et ouverts les horizons de l'au-delà. L'église a participé aux grands événements de la vie intime ; elle a entendu les vagissements du nouveau-né, les serments des époux, les sanglots des survivants. Ses cloches chantent de célestes poèmes, à l'heure où l'homme, courbé vers la terre sous l'ardeur du jour, se redresse enfin dans la fraîcheur du soir.

Que de chagrins nous ont donnés des malheurs qui ne sont jamais arrivés. — JEFFERSON.

On ne se marie pas assez jeunes

Dans une convention tenue à Londres, ces jours derniers, Lord Lytton, étudiant le problème de l'éducation, s'est justement récrié contre l'un des grands maux du siècle : "La répugnance que manifeste la jeunesse pour le mariage."

Selon lui, pour guérir le mal dans sa racine, il faut s'adresser aux parents. Le père doit enseigner de bonne heure à son fils que la société n'est que le développement de la famille, qu'elle doit son existence à la famille, et qu'elle subit nécessairement le contre-coup de la débilité de celle-ci.

Combien de jeunes gens abandonneraient promptement les vains plaisirs où, peu à peu, leur énergie vitale se brise par lambeaux, s'ils connaissaient le bonheur, les douces joies, la charmante paix de la famille.

Combien de jeunes filles préféreraient les paisibles délices du foyer aux trompeurs amusements du siècle, si une mère leur avait révélé que la vocation de la femme est d'aimer, et que seule la famille peut remplir son cœur.

Le distingué conférencier a ensuite blâmé et attaqué en face, la coutume trop générale chez les jeunes gens de ne se marier que quand ils ont un salaire élevé, ou de fortes épargnes, et chez les jeunes filles de n'accepter un jeune homme que s'il peut la faire vivre dans un luxe voisin de l'opulence.

Est-ce là comprendre ce qu'est le mariage et ce qu'est la famille ? Il incombe aux parents d'opposer une digue à ce nouveau courant d'idées, qui menace la société dans ses bases.

La convention a déclaré que vingt-deux ans pour un jeune homme et dix-sept à dix-huit ans pour une jeune fille, c'était l'âge convenable pour entrer dans l'état du mariage.

Nous terminons ce rapport qui n'est pas sans devoir intéresser de près les Canadiens-Français, en citant cette parole de Lacordaire : " La famille n'est peut-être pas le lieu des dévouements héroïques : elles est cependant le principe des vertus qui éclatent sur le théâtre du monde, semblables à ces sources d'où sortent les grands fleuves et dont les eaux vont accroître l'Océan."

Si convient aux vieillards de s'effacer et de se résigner, il est beau pour les jeunes de respecter et d'aimer.

JULES SIMON.

Questions Mutualistes

LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

A quelque point de vue qu'on se place, l'entrée des nôtres dans les sociétés mutualistes étrangères est désastreuse ! Au point de vue de la foi, c'est bien évident, puisque les nôtres sont ainsi introduits dans une atmosphère d'indifférence religieuse pour le moins, et souvent ainsi entraînés dans l'erreur positive. Au point de vue des finances, nous n'avons pas une plus grande sécurité ; il semble plutôt que le contraire soit vrai. Au point de vue de notre nationalité, par le fait même que nous portons notre argent aux Anglais, nous leur donnons la puissance par excellence en notre siècle, la puissance de l'argent. Les chefs, tous anglais, en manipulant les fonds considérables dont ils sont les administrateurs, même en admettant qu'ils ne s'en servent pas pour s'enrichir personnellement comme le cas s'est présenté, acquièrent en effet, une influence énorme, dont ils se servent ensuite contre nous. Nous leur fournissons les verges avec lesquelles ils nous fouettent.

Cet article, d'ailleurs, ne changera rien. Nos gens continueront encore à suivre la ligne de conduite, si peu raisonnable qu'elle soit. Ils continueront en dépit de tous les arguments, parce que rien n'est plus facile que de les éblouir avec des promesses, avec des mots sonores, et que les sociétés neutres possèdent éminemment cet art de la réclame.

M. L.

La Tribune, St-Hyacinthe.

CHOISISSEZ AVEC PRUDENCE

Nous détachons des colonnes du journal "Le Soleil", de Québec, l'entrefilet suivant :

" Il y a dans notre ville un grand nombre de sociétés de secours mutuels, les unes fondées par Canadiens-Français, et patronnées par ceux-ci, les autres étrangères à notre foi. Toutes ces sociétés offrent, en retour d'une contribution plus ou moins élevée, certains avantages en cas de maladie et même à la mort du sociétaire. Pour nous, Canadiens-Français, disait le curé Roy, hier, à la grand'messe, il est un devoir que nous ne devons pas ignorer, celui de faire un choix judicieux entre ces sociétés et de demander notre admission dans les sociétés canadiennes-françaises, de préférence aux autres. Ces sociétés, on pourrait dire natio-

nales, sont plus conformes à nos aspirations, religieuses et nationales.

" Le savant abbé s'est fortement élevé contre l'imprudence des nôtres qui s'enrôlent dans des sociétés qu'ils ne connaissent pas et qui sont secrètes."

LA SÉCESSION S'ACCENTUE

Nous lisons dans la Tribune de Woonsocket, R. I., en date du 19 mars dernier :

" Le mouvement de sécession dans l'Ordre des Forestiers d'Amérique prend, depuis quelques semaines, des proportions plus prononcées. Les membres franco-américains comprennent chaque jour davantage l'injustice commise à leur égard à la convention de Buffalo ; ils comprennent également combien la situation qui leur est faite dans cette organisation à tête irlandaise saxonne est intolérable.

" Une grande assemblée, tenue récemment à Boston, a rendu ce fait plus évident encore. Les mesures vexatoires adoptées par la convention de Buffalo apparaissent dans toute leur force et indiquent chez les chefs des Forestiers d'Amérique des tendances saxonisantes qu'ils ne cherchent même plus à dissimuler. C'est ainsi que le grand chef actuel, M. Hogan, de Lowell, déclarait au lendemain de la fameuse convention que les mesures adoptées au sujet des langues *étaient un pas de fait dans la bonne direction.*

" Certains ont prétendu que les cours françaises organisées avant l'adoption du nouveau règlement pouvaient encore se servir de leur langue maternelle dans leurs délibérations. Même si cela était, il ne reste pas moins établi qu'il ne se fondera plus que des cours de langue anglaise dans l'Ordre des Forestiers d'Amérique. Et cela suffit pour ceux qui ne sont pas aveuglés par l'indifférence ou attirés par des intérêts particuliers.

" Ainsi, la cour Lasalle de Brockton se sépare de l'Ordre saxonisant pour s'affilier à l'Ordre des Forestiers Franco-Américains, une société nationale qui représente en même temps un mouvement de revendication des droits des races dans les sociétés de secours mutuel. Elle fait bien."

L'exemple frappant que nous donne les Forestiers d'Amérique démontre bien que nos compatriotes commettent une grave erreur en s'affiliant à des associations dont la majorité ne parle pas notre langue ou ne professe pas notre foi.

Eternelle Etoile

... Cette femme, elle avait toujours été jalou- sée au travers des siècles, car elle était d'une surhumaine beauté, et elle avait son étoile en les cieux.

Toute jeune, les Césars romains la haïrent ; elle ne ressemblait à aucune de leur déesse, et, sur son passage, les dieux se taisaient. Les yeux myopes de Néron l'avaient regardée un jour, au travers de l'émeraude historique, et, souriant dédaigneusement à sa petite taille le fils de Jupiter avait dit : "C'est là, cette Eglise que mes prédécesseurs n'ont pu supprimer...? Aux bêtes !....."

Et, toute frêle, toute tremblante petite chose entre les mains rudes des gladiateurs, on porta la fillette aux tigres du Colisée.

Elle y lutta trois siècles...

Mais il se trouva qu'un jour les Romains virent passer sur la Via Appia le corps du dernier César, saigné comme un porc dans ses latrines, pendant qu'une enfant timide, les bras étoilés de rouges cicatrices, sortait des catacombes de St-Calixte, et souriait à genoux au soleil levant qui caressait les plis du "Labarum"...

Alors l'enfant se fortifia vite au grand air de la liberté. Elle devint belle de la rude beauté des barbares... belle de la beauté grave des abbayes qui, du haut de leurs montagnes ou du fond de leurs déserts, semblent regarder, pensives, passer le genre humain. On vit, dans ses yeux, les reflets d'or et d'azur des vitraux gothiques ; sa robe était blanche comme celle des cathédrales ; ses cheveux fleuraient l'encens, et ses mains laissaient neiger à gros flocons la poésie des bonnes œuvres sur les réalités de la terre.....

Elle fut d'une si impeccable beauté... une telle traînée lumineuse éclaira sa route que, pendant plusieurs siècles, tout le monde chanta sur son passage : "Bénie sois celle qui vient au nom du Très Haut !..."

Pourtant, elle devinait vaguement des ennemis dans l'ombre. Ils se taisaient, la lumière était trop grande et le jour pas assez avancé.

Mais le temps vint où l'un d'eux osa.

Comme un fauve qui lèche, puis mord la main, il embrassa et mordit ; seul, d'abord, puis d'autres arrivèrent, accoururent... toutes les passions réfrénées, toutes les rancunes silencieuses firent sauter leur barrière ce fut une ruée sous un ciel noir.

La femme se défendit bellement par l'épée de ses braves, par les livres de ses docteurs,

par les larmes de ses vierges, par les mains jointes de tous les siens : elle appelait Dieu à grands cris : "Seigneur ! Seigneur ! pour- quoi m'avez-vous abandonnée...?"

Les autres ricanèrent à ses prières et, du haut de la guillotine, faisaient l'aspersion de la foule avec le sang des prêtres... "Nous sommes plus forts que les Césars !... plus forts que Luther et Calvin !... Après nous, le dernier mot est dit !... Où est elle, l'Eglise orgueilleuse ?... Où sont ces fidèles, ses évê- ques...? Ecoutez !... Le bourdon de Notre- Dame sonne pour une fille des rues... nous avons tout anéanti... même le calendrier !... "e finita la comedia !..."

Quelques années après, le plus grand em- pereur des temps modernes passant, rêveur comme jadis Constantin, dans le cimetière où pourrissaient les cadavres de Robespierre et de Marat, vit une jeune fille qui, de ses mains fragiles, relevait une croix renversée sur des tombeaux : "Qui êtes vous, enfant...? demanda-t-il.

"Je suis l'Eglise", répondit elle, de l'azur plein les yeux.

Et le puissant imperator, ouvrant bien large la main, qui avait tenu l'épée dans tant de batailles : "Mettez la vôtre, ici !... toute petite, elle est plus forte que la mienne !..."

Et il conduisit l'enfant à Notre-Dame.

De nouveau, l'histoire se refit.

L'Eglise grandit, mais l'épée la protégeant encore, elle entendait déjà dans le lointain les murmures de la lutte recommençante.

— Les Césars étaient des brutes, disait on tout bas... des prétoriens ! ! C'est l'apostat Julien qui a trouvé la vraie formule... l'étran- glement par gradations... sans une goutte de sang versé...

Bientôt l'hostilité se précisa : du fond des Loges, la femme vit, peu à peu, s'avancer vers elle des hommes qui souriaient en mon- trant leurs dents. D'abord, elle voulut croire en eux ; ils avaient à la bouche les mots qu'elle aimait... ils parlaient de Dieu, d'idéal, de fraternité !... ils s'offraient comme cheva- liers servants des idées éternelles, presque plus austères que l'Eglise elle-même...

— Otez seulement de votre parure la surcharge de quelques perles... de celle-ci par exemple...? de celles-là...? et par vous mêmes ?

L'Eglise lutta sachant que ces ornements étaient aussi des armes.

— Prenez garde !... insistaient-ils, vous aller donner raison à ceux qui nient la possi- bilité de toute discussion, avec vous !... C' collier est-il donc nécessaire à votre cou-

et ce bracelet à vos bras...? On vous a connues sans eux!... Et cet argent...? Nous nous chargerons de vos pauvres... Et cette alliance que vous portez au doigt...? Ne vaut-il pas mieux être fiancée à la nature certaine que vous voyez de vos yeux qu'à un Christ problématique! qu'à un Dieu-Chimère...?

Et comme elle ne donnait pas ses bijoux assez vite, ils lui arrachèrent le collier, et le diadème, et l'alliance, et les doigts et les bras...

Presque malgré eux, le sang coula. Alors ce fut horrible et plein d'enseignements... Un vertige monta de la société en décomposition; les masques tombèrent. Du fond de l'horizon, les chiens accouraient, les flancs soufflant comme des forges, les yeux avides, la gueule ouverte, les griffes impatientes, furieux déjà au concurrent possible, chacun voulant rapporter, le soir, au chenil, un morceau de curé, et le jeter à son orgueilleuse chienne, en lui disant: "Voici ma part de royauté!"

Et les nations accoudées aux frontières, écoutaient en riant les batteries d'allégresses de toutes les Loges: "La voici donc, cette France, la fille aînée de l'Eglise!... La voici!.. Plus n'est besoin de nos canons!... Un coup de botte... un balai demain!..."

Iscairiote, au premier plan, battait la mesure, les chrétiens, tête basse, visage consterné, s'en allaient comme les apôtres, au soir du calvaire, usé leur dernier espoir. Sur le cadavre étendu de l'Eglise, une foule imbécille piétinait au son de la "Carmagnole", érucant à pleine gorge la littérature de la Révolution:

Le Christ à l'écurie!
La Vierge à la voirie!...
Vive le son
Du canon!

Et parce qu'on avait peur qu'elle ne fût pas tout à fait morte, l'Eglise, on accumulait les garanties; on cherchait dans ce cadavre les dernières fibres qui pouvaient vivre encore; on clouait son cercueil pour des siècles, à grands coups de iois et de décrets. Sur la triple bière, scellée du sceau de Pilate, où l'on avait enfermé jusqu'à l'espérance, le "bloc" entier s'assit gorgé, béat.

Alors ce fut la nuit...

Mais quand ils revinrent de la sinistre besogne, tous fatigués et déjà vieux, ils aperçurent là-bas, dans les profondeurs bleues de la nuit finissante, une étoile tranquille qui s'élevait à l'horizon... la même toujours... celle que n'avait pu éteindre Hérode... celle

qui veille sur le nid fragile où dort l'Enfant-Dieu... celle qui dépasse le bras humain, de la hauteur vertigineuse qui sépare l'Infini du fini... le Créateur impassible du poing fragile et tendu de sa haineuse créature...

C'était l'Eglise qui recommençait...

PIERRE L'ERMITE.

Notes Encyclopédiques

L'hiver le poison recherche les eaux profondes.

* * *

Une maison neuve en briques, est plus fraîche qu'une en pierre.

* * *

Canton, en Chine, possède 600 rues dont la plupart n'ont pas 8 pieds de largeur.

* * *

En 1891, à Sydney, Australie, un mouton mérino de pure race a été payé \$5,775.

* * *

Lors de sa guerre avec la France, l'Allemagne mobilisa 500,000 hommes en quinze jours.

* * *

Une famille d'ouvrier en Angleterre, dépense, en moyenne, \$3.75 pour la nourriture, par semaine.

* * *

De 1606 à 1688, en Ecosse, les banqueroutiers furent obligés de porter un vêtement mi-brun mi-jaune.

* * *

Montréal possède la plus grande meunerie l'Empire Britannique. Elle peut produire 5,000 barils de farine par jour.

* * *

Selon les statistiques, 92 pour cent des enfants ne dépassent pas les cercles de l'école élémentaire, dans la province de Québec.

* * *

Les nuages les plus élevés sont à dix milles au-dessus de nos têtes et, quoique paraissant immobiles, se déplacent à raison de 75 et 90 milles par heure.

* * *

N'importe qui faisant un tant soit peut de gages peut économiser \$1 par semaine. Cet argent déposé dans une banque d'épargne atteindra au bout de 20 ans la somme de \$1612. Un dépôt de \$5 se montera à plus de \$8,000. L'intérêt annuel sur cette dernière somme à 4 pour cent donne \$320.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1893. Incorporée par la Législature de la
Province de Québec en 1895 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTRÉAL
7 Place d'Armes B. P. Boîte 2172
Tél. Bell 2255.

MONTRÉAL, AVRIL 1907

Ça et là

Combien y a-t-il de temps que vous avez proposé un nouveau membre ?

* * *

Pendant que vous êtes jeune, prenez un certificat dans l'Alliance Nationale.

* * *

Celui qui retarde un jour est certain de retarder plus. C'est maintenant qu'il faut agir.

* * *

L'homme qui s'assure est un vrai sage ; il se fait aimer pendant sa vie et se fait pleurer après sa mort.

* * *

C'est l'activité et non le repos qui fait les grandes associations. L'Alliance Nationale en est un exemple.

* * *

Voulez-vous savoir si vous devez vous assurer ? Mettez-vous à la place de votre femme et de vos enfants.

* * *

Plusieurs sociétaires pourraient recruter des membres s'ils ne se mettaient dans la tête que la chose est impossible.

* * *

Le véritable riche est celui qui a mis sa famille et lui-même à l'abri de l'adversité en s'affiliant à l'Alliance Nationale.

* * *

Aujourd'hui ! C'est le seul jour dont vous pouvez à peu près être certain. Employez-le à mettre votre famille à l'abri de la misère.

* * *

L'Alliance Nationale procure à ses membres, des bénéfices en maladie ou au décès,

aux plus bas prix compatibles avec la sécurité.

* * *

La raison nous commande impérieusement de ne pas exposer à la misère et ses vices, l'épouse et les enfants dont nous avons juré d'être le soutien.

* * *

Vous devriez considérer le montant de votre contribution mensuelle comme faisant partie des dépenses ordinaires, de la maison. C'est un débours aussi essentiel que celui qui est destiné à la nourriture. L'un apaise votre faim aujourd'hui, l'autre l'apaisera plus tard.

* * *

A leur dernière assemblée, les membres du Bureau Exécutif ont décidé de présenter leurs condoléances sincères à M. Eug. H. Godin, directeur de l'Association, qui vient d'être péniblement éprouvé par la perte de sa seconde mère, une chrétienne remplie d'affection, de dévouement et de charité.

La rédaction de la *Revue* se joint au B. E. pour offrir au directeur éprouvé l'expression de sa profonde et respectueuse sympathie.

* * *

Si vous n'êtes pas riche et que vous désiriez cependant laisser un capital héritage à votre famille, affiliez-vous à l'Alliance Nationale. Elle crée le capital instantanément. Il existe bien des manières d'acquiescer une fortune, mais toutes exigent quelques temps. Un homme pauvre peut en épargnant, arriver à se créer un petit revenu, ou devenir propriétaire d'une maison, mais cela prend des années. Dans l'Alliance Nationale, le capital existe dès que vous avez payé votre première contribution et si la mort vous frappe votre famille recevra immédiatement ce capital. C'est là une des raisons de sa popularité.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Warwick, Qué., 29 janvier 1907

M. L. J. D. Papineau, Montréal.

Cher Monsieur,

J'accuse réception de votre honorerie du 26 courant avec son contenu \$500.00 et \$16.20 en règlement de la réclamation de M. Louis Gauthier Re. décès de son fils Edouard.

M. Gauthier me prie de bien vouloir remercier le B. E. et en particulier vous-même de la promptitude apportée à régler sa réclamation.

Votre bien dévoué,

ADÉLARD BARIL.

NOUVEAUX CERCLES

Cercle St-Cyrille, No 276.

Institué à St-Cyrille de Wendover, Comté de Drummond, le 17 février 1907, par M. Camille Manseau, R. P. P. G. et organisé par le Dr J. L. Leprohon.

OFFICIERS :

Chaplain, Rév. F. Connolly, Sb. P. G., Rev. J. W. Pitt, Président, Calixte Lavoie, V.-Président, Adalbert Janelle, Introd., Georges Théroux.	Sec. Arc. J. A. Boisseau, Sec. Fin. et Trés., J. F. Paré, Médecin-Ex., H. Pelletier, Comm. Ord., Josephat Lavigne,
--	---

Ce cercle avait d'abord été institué comme bureau de perception le 9 février 1907.

Cercle Pointe-Claire, No 277.

Institué à la Pointe-Claire, comté de Jacques-Cartier le 17 février 1907, par M. Chs. Duquette, R. P. P. G. et organisé par le Dr J. Giguère.

OFFICIERS :

Chaplain, Rév. F. X. Laberge Sb. P. G., G. D. Parent, Prés., Zén. n. Mitchell, V.-Prés., J. M. Valois, Introd. C. E. Boyer	Sec.-Arc., J. P. Legault, Sec.-P. et Trés., H. Charlebois, Md.-Ex., A. Lepage, Comm. Ord., J. R. Legault,
--	--

Ce cercle avait d'abord été institué comme bureau de perception le 16 février 1907.

Cercle Bonaparte, No 278.

Institué à Sutton, comté de Brome, le 24 février 1907, par M. G. H. Vaillancourt, R. P. P. G. et organisé par ce dernier.

OFFICIERS :

Chap. Rév. F. X. Brassard, Sb. P. G., W. G. Lemay, Prés., Henri Faraud, V.-Prés., Pierre Ronneville, Introd. H. Lassonde.	Sec.-Arc., Willie Gendron, Sec.-Fin. et Trés., Z. Bessette, Md.-Ex., J. A. Lorrain, Comm. Ord., A. Bonneville,
---	---

Ce cercle avait d'abord été institué comme bureau de perception le 8 février 1907.

Cercle Bossuet, No 279.

Institué à Knowlton, comté de Brome, le 24 février 1907, par M. G. H. Vaillancourt, R. P. P. G. et organisé par ce dernier.

OFFICIERS :

Chap. Rév. J. B. Deslles, Sb. P. G., Rev. J. B. Decelle, Prés., Ernest Fleury, V.-Prés., J. D. Robert, Introd. Art. Hudon.	Sec.-Arc., L. A. Gingras, Sec.-F. et Trés., L. L. Ledoux, Md.-Ex., N. H. Harris, Comm. Ord., J. Coderre
--	--

Ce cercle avait d'abord été institué comme bureau de perception le 22 février 1907.

Cercle Ste-Flavie, No 280.

Institué à Ste-Flavie, comté de Rimouski, le 8 mars 1907, par M. Charles Duquette, R. P. P. G. et organisé par ce dernier

OFFICIERS :

Chaplain, Rév. J. A. Verrault Sb. P. G., J. A. Guilmette, Prés., L. Thibault, V.-Prés., C. St-Amant, Introd. R. Lemieux.	Sec.-Arc., B. St-Amant, Sec.-F. et Trés., B. St-Amant, Md.-Ex., J. E. Lavoie, Comm. Ord., H. Francoeur,
--	--

Ce cercle avait d'abord été institué comme bureau de perception le 6 décembre 1905.

Cercle Ste-Blaise, No 281.

Institué à St-Blaise, comté de St-Jean, le 17 mars 1907, par Chs. Duquette, R. P. P. G. et organisé par M. Jos. Hébert.

OFFICIERS :

Chap. Rév. M. Jos. Cloutier, Sb. P. G., Arthur Gagnon, Prés., Tancrède Morin, V.-Prés., L. V. Boissonnault, Sec.-Arc., L. M. E. Delsie.	Sec.-Fin. et Trés., J. E. Pate- naude, Md.-Ex., A. Bouthillier, Comm. Ord., Omer Gagnon, Introd. Ludger Braulot.
---	--

Ce cercle avait d'abord été institué comme bureaux de perception le 1er mars 1907.

Cercle Gaboury, No 282.

Institué à Providence, R. I., E. U. le 21 mars 1907, par Chs. Duquette, R. P. P. G. et organisé par le Dr J. C. Maranda

OFFICIERS :

Chap. Rév. L. O. Massicotte, Sb. P. G., J. A. Trudel, Prés., Victor Blanchette, V.-Prés., H. D. Phaneuf, Sec.-Arc., J. A. Barthe,	Sec.-Fin. et Trés., A. M. Tur- cotte, Md.-Ex., H. E. Potvin, Comm. Ord., W. H. McDonald, Introd., J. A. Lamoureux.
---	--

NOUVEAU BUREAU DE PERCEPTION

B. P. Sweetsburg, No 211.

Institué à Sweetsburg, comté de Missisquoi, le 13 mars 1907, par M. G. H. Vaillancourt et organisé par ce dernier.

Comité de Surveillance : MM. J. O. Racicot, Président et J. J. Haird et J. A. E. Davignon.

Percepteur M. J. E. Loisel.
Md.-Ex. F. H. Pickel.

A TRAVERS LES CERCLES

Cercle Lafontaine, No 206.

Le 11 mars dernier le cercle Lafontaine était en fête à l'occasion de la remise officielle par le B. E. de la bannière d'honneur que ce cercle a remporté dans le concours de l'été dernier. La présentation a été faite par M. le Président Général. Etaient aussi présents, M. A. Fortin avocat, président du cercle St-Charles, P. Dulude, prés., J. E. Bouvier, N. P., Dr Colletterte, Md. E., Dr Lennon, Eusèbe Beaudoin, S. F., Duval, S. A., J. A. Trudel et M. St-Pierre présidents des succursales St-Charles et St-Lambert de la société des Artisans qui ont prononcé d'éloquents discours.

Le même soir, le cercle Lafontaine admis 12 nouveaux membres pour couronner dignement la fête.

Ce cercle a eu un succès prodigieux. Fondé le 17 mai 1904, il compte déjà 250 membres en règle et nous devons des félicitations sincères au fondateur M. E. Beaudoin ainsi qu'aux vaillants officiers du cercle pour le zèle et le dévouement qu'ils apportent dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Nul doute, que dans le présent concours, nous voyons ce groupe faire de gigantesques efforts pour maintenir sa popularité et sa prospérité.

Honneur aux sociétaires actifs.

Cercle St-Jean de la Croix, No 174.

Les membres du cercle St-Jean de la Croix, No 174, de la Ville St-Louis, ont raison d'être fiers du succès de la fête qui a eu lieu le 4 mars courant, à l'occasion du quatrième anniversaire de la fondation de leur cercle. L'assistance était nombreuse.

Il y eut des discours de la part du dévoué président du cercle M. Jos Dépathie, M. Ernest Brossard, directeur, M. O. Dépatie, MM. Dalpé, président et Dr Bastien, tous deux du cercle Contant, M. J. C. Lamothe du cercle Bourget, et plusieurs autres. Tous les orateurs parlèrent avec éloquence de la position financière et des avantages et garanties que l'Alliance Nationale offre à ses membres.

Ensuite, M. Labarre, président du cercle Bourget donna une magnifique conférence sur le patriotisme au point de vue de la mutualité et nous avons l'espérance de pouvoir la reproduire dans la Revue, prochainement.

Entre les discours, le chœur de chant de St Jean de la Croix donna de magnifiques morceaux de chant et le tout se termina par des rafraîchissements.

On profita de cette fête pour présenter à M. Paradis, le zélé secrétaire financier, une adresse et une superbe pipe, en reconnaissance des services qu'il a rendus au cercle depuis sa fondation. M. Paradis remercia avec émotion les membres de leur cordiale sympathie et leur assura qu'il continuerait toujours comme par le passé à se dévouer au succès du cercle.

En somme cette fête de famille restera certainement dans l'esprit et le cœur des membres présents un précieux souvenir et contribuera beaucoup au recrutement du présent concours.

Cercle Papineau, No 177.

Le février dernier avait lieu au Salon Artistique, n. o 88, St-Denis, un magnifique euche, sous le patronage du cercle Papineau, No 177, de l'Alliance Nationale. Environ 150 personnes y assistaient, parmi lesquelles nous avons remarqué MM. Jos. Contant, Président Général, L. J. D. Papineau, Secrétaire Général, E. H. Godin, Dr J. A. Lapierre, Ernest Brossard, membres du Bureau Exécutif, Charles Duquette, Inspecteur en chef, E. H. Gauthier, S. Tremblay, Dr Denis, l'Echevin Larivière, C. Olivier, Alex. Favreau, R. Huberdeau, W. Michaud, W. Dufault, Etc., Etc.

Après la distribution des prix aux heureux gagnants, le Président Général présenta, au nom du Bureau Exécutif, au cercle, un magnifique drapeau d'honneur, à titre de reconnaissance pour le travail constant que le cercle a déployé depuis sa fondation.

M. l'Echevin Larivière remercia au nom du cercle, M. le Président Général des bonnes paroles qu'il adressa au cercle et de l'encouragement que les membres du Bureau Exécutif ont bien voulu

témoigner en lui donnant ce drapeau. Puis M. Papineau et M. Godin dirent, en termes éloquents les avantages de la mutualité. Puis un magnifique goûté fut servi aux convives et le tout se termina par du chant et de la musique.

Chacun s'en alla très tard dans la soirée emportant avec lui le meilleur souvenir de cette petite fête qui a permis aux membres de se connaître et de s'estimer.

CONDOLÉANCES

Les cercles ou bureaux de perception suivants ont voté des condoléances aux personnes ci-après mentionnées.

Cercle St-Charles, No 10. — A M. J. A. Trudel, à l'occasion du décès de son enfant. 2°. A Madame Veuve Philippe McLean à l'occasion du décès de son époux. 3°. A M. Louis Lebuis à l'occasion du décès de son épouse. 4°. A Madame Alphonse Foisy, à l'occasion du décès de son époux. 5°. A M. Siméon Poirier, à l'occasion du décès de son frère.

Cercle St-Barthelemy, No 72. — A M. Joseph Joinville, à l'occasion de la mort de sa mère.

Cercle Marieville, No 132. — Aux membres du cercle éprouvés par l'incendie du Petit Séminaire.

Cercle St-Jean-Baptiste, No 149. — A H. L. Auclair et C. Demers, à l'occasion de la mort de leur père.

Cercle Pointe-Claire, No 277. — A Mde J. Z. Mitchell, à l'occasion de la mort de son mari.

CERCLES RÉINTÉGRÉS

Les cercles St-Frédéric, 75, Chambly, 139 suspendus le 1er mars pour défaut de transmission du rapport annuel 1906 et appendice avant cette date ont été réintégrés.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Montréal, 2 février 1907

A M. J. E. Costin, Sb. P. G.

Cercle Bourget, Montréal.

Monsieur,

J'accuse réception du paiement du certificat de dotation au montant de \$1000.00 dollars émis par l'Alliance Nationale et je m'empresse de vous offrir mes remerciements.

Signé, LÉDA LECLAIR.

Témoin, J. E. COSTIN.

NECROLOGIE

No	NOM	ADMISSION			Dotation	DÉCÉDÉ			Médecin Examineur
		Age	Cercle ou B.P.	Date		le	Age	Cause	
	Charles Pelletier.....	49	N.-D. de Lourdes, 104	5-8-99	\$1000	16-11-06	56	Accident.	J. A. Marcotte.
598	Rév. David Filion.....	54	Filion, 152.....	8-10-00	1000	12-1-07	61	Empoisonnement.	G. A. Dubuc.
599	J.-Aug. Charbonneau.....	41	St-Charles, 10.....	29-6-97	500	20-1-07	50	Accident.	L. N. Delorme.
600	Gaudiosse Royer.....	31	St-Sauveur, 128.....	13-1-98	1000	27-1-07	40	Tuberculose prim.	C. E. Côté.
601	C. Laboursadière.....	32	Soulanges, 60.....	14-12-01	1000	31-1-07	36	Inflamm. d'intestina.	J. A. M. Robers.
602	Hyacinthe LeBlanc.....	26	Restigouche, 242.....	17-6-06	500	18-1-07	26	Phtisie pulmonaire.	L. E. Pinault.
603	Wilfrid Galarneau.....	36	Viger, 227.....	7-6-05	500	7-2-07	38	Débilité générale.	H. A. Quintal.
604	Cléophas Papineau.....	22	Contant, 173.....	15-8-03	1000	7-2-07	25	Tuberculose.	J. E. Bastien.
605	David Lalonde.....	53	Mont-Royal 2.....	8-12-98	500	14-2-07	61	Phtisie Pulmonaire.	J. U. Lalonde.

L'alcool réchauffe-t-il ?

Bon nombre de Canadiens qui en usent l'hiver disent que oui. Il est fort à craindre que leur opinion ne soit faussée par le plaisir qu'ils ont à en prendre. Tout lecteur assidu des journaux a dû être frappé du fait que sur dix personnes gelées neuf avaient pris de la boisson pour se réchauffer. Il est de même de ceux qui se gèlent la figure ou un membre. Si la boisson réchauffe, comment se fait-il que ceux qui en usent se gèlent plus souvent que les abstèmes ? Cherchons-en la cause.

Il n'y a qu'une source connue de la chaleur animale, c'est la combustion dans les poumons et dans la circulation du carbone et de l'hydrogène qui se trouvent dans le sang, avec l'oxygène de l'atmosphère respirée par les poumons. C'est la fonction de l'oxygénation par laquelle les substances alimentaires, prises dans l'estomac, servent à entretenir la chaleur du corps. Or, d'après les dernières découvertes scientifiques, une partie de l'alcool absorbé est décomposé dans le sang. Cette décomposition entrave de deux manières le fonctionnement normal de l'organisme : (a) en absorbant l'oxygène, dont le sang a besoin pour brûler son carbone et son hydrogène, ce qui détermine un abaissement de la chaleur animale ; (b) en privant le sang veineux de l'oxygène dont il y a besoin pour brûler les matières usées dont le sang est toujours chargé, ce qui cause un empoisonnement du sang.

Mais si l'alcool se consume ainsi dans le corps n'en résulte-t-il pas de la chaleur ? La consommation de l'alcool hors du corps donne de la chaleur, il est vrai, mais il paraît que c'est précisément le contraire qui a lieu dans le corps. L'organisme n'est pas une lampe à esprit de vin, et la consommation de l'alcool qui s'y fait est tellement contre nature qu'elle le refroidit au lieu de le réchauffer. L'oxygénation des substances calorifiques normales donne de l'acide carbonique et de la vapeur aqueuse qui doivent s'échapper par les muqueuses bronchiques et pulmonaires. Or, il a été constaté que l'absorption de l'alcool entrave cette exhalation nécessaire, preuve concluante qu'il y a un arrêt de la combustion normale. Ce fait fut constaté en 1814, et depuis il a été affirmé de nouveau par des centaines d'autorités. Le Dr Markham, en résumant une longue discussion de la question de l'alcool, dans le *British Medical Journal*, dit :

“ L'alcool n'est pas un agent de combus-

tion. Le corps l'élimine en partie, peut-être en entier ; mais il n'en assimile aucune partie, que nous sachions. Il n'est donc pas un aliment aux yeux de la science.”

De nombreuses expériences scientifiques démontrent que la présence de l'alcool dans le corps diminue la chaleur animale. Le Dr Tscheschechin, savant russe, a constaté qu'un peu d'alcool délayé, injecté dans le corps d'un lapin, en abaissait la température de 39°.2 F. à 37°.2 F., tout en accélérant la respiration et la pulsation. Au bout d'une heure la température s'était abaissée à 35°.7.

Le professeur Binnz, de Bonn sur le Rhin, a publié les résultats de quarante-neuf expériences faites sur des hommes et des bêtes, et il affirme que dans tous les cas, la présence de l'alcool dans le corps en a fait baisser la température.

Que les boissons soient nuisibles dans les pays froids, c'est ce qui a été démontré en maintes occasions ; en conséquence dans presque toutes les expéditions que l'on fait au pôle arctique, on défend rigoureusement l'usage des boissons à l'équipage, sauf en cas de maladie.

“ Je suis convaincu, dit Sir John Richardson, explorateur arctique distingué, que l'usage des liqueurs spiritueuses diminue le pouvoir de résister au froid. Beaucoup de nourriture et une bonne digestion sont les meilleures sources de la chaleur animale.”

Le Dr Rae, autre explorateur arctique, dit : “ Aussitôt qu'un homme avait pris un coup de spiritueux, on pouvait compter que son travail était presque fini pour la journée. Pour accomplir la tâche du jour, il nous fallait nous abstenir rigoureusement d'en prendre.”

Quand Sir Garnet Wolseley fit son expédition militaire à la Rivière Rouge ; en 1870, il défendit qu'on donnât de la boisson à ses troupes. Bien lui en prit, car elles supportèrent le grand froid du pays et les fatigues de l'expédition avec un succès qui témoigne hautement en faveur de l'abstinence totale des boissons

Tout buveur est pourtant bien convaincu qu'il a plus chaud après avoir bu un coup qu'avant. Cette conviction est-elle illusoire ? Non L'effet presque instantané de l'alcool est de faire battre le cœur plus rapidement, ce qui accélère la circulation et porte une plus grande quantité de sang chaud vers la surface du corps. Pout le moment la surface du corps est réellement plus chaude, ainsi qu'on peut s'en convaincre par l'application

L'ALLIANCE NATIONALE

d'un thermomètre à l'épiderme ; en sorte que les sensations de chaleur qu'on éprouve ne sont pas illusoire. Cependant, le corps dans son entier est plus froid qu'avant : 1°, parce que, comme nous l'avons montré, la présence de l'alcool dans le corps retarde l'oxygénation des substances qui produisent la chaleur animale et détermine presque immédiatement une diminution de cette chaleur ; 2°, parce que, la poussée extraordinaire du sang vers la surface, suivie d'un plus grand rayonnement de la chaleur, en détermine la déperdition sur une plus grande échelle. L'alcool ne donne donc pas une nouvelle chaleur au corps, il se borne à mettre en jeu celle qu'il tient en réserve, et, par là, le refroidit.

S. A. ABBOTT.

Pages Canadiennes

Il nous a paru intéressant de reproduire ici, l'un à côté de l'autre, deux passages de discours sur un même sujet, l'un prononcé il y a plus de 40 ans par un célèbre homme d'état conservateur, l'autre prononcé de nos jours par un premier ministre libéral.

ATTACHONS-NOUS A LA TERRE

La terre, c'est la grande nourrice du genre humain. Elle ne garde pas ses richesses avec parcimonie. Il n'est pas nécessaire de courir les aventures pour les lui arracher ; elle les prodigue à qui veut se donner la peine de féconder son sein généreux.

Attachez-vous donc à la terre, travaillez la avec amour, elle vous rendra au centuple le prix de vos peines et de vos soins. La possession du sol donne le titre toujours si honorable de propriétaire. Et puis le travail du sol favorise le développement de la population. Nos ancêtres étaient des laboureurs. Aussi voyez quelle postérité ils ont laissée ! Il n'y a guère plus de cent ans, ils n'étaient que 60,000 et leurs descendants aujourd'hui sont au nombre d'un million dans le Bas-Canada, de 100,000 dans la province d'Ontario et de 250,000 aux Etats-Unis.

Pourquoi tant de nos compatriotes émigrent-ils à l'étranger, abandonnant la culture pour se livrer à des travaux mercenaires ? C'est que ceux là n'aiment pas le sol comme ils le devraient.

Souvenons nous que si le majestueux érable est le premier des arbres de la forêt, et croît toujours sur le meilleur sol, les Canadiens Français doivent comme lui prendre racine sur le sol le plus fertile et le plus avantageux ! Oui, l'érable, dont la feuille orne la poitrine des Canadiens Français le

jour de la célébration de notre fête nationale, comme elle ombrage la tombe de nos frères décédés, doit pousser sur un sol qui soit le nôtre. Fasse le ciel que jamais n'arrive le jour où le Canadien Français aura cessé d'en être le propriétaire, car ce jour là, finira notre nationalité.

GEORGE ETIENNE CARTIER.

ATTACHONS-NOUS AU SOL

Avant de reprendre mon siège, monsieur le président, je vous demande la permission d'exprimer un vœu en présence des chefs de l'Eglise, des hommes d'Etat, des hommes de profession libérale, des commerçants, des industriels, des travailleurs, des hommes de toutes les classes qui entourent ces tables ? Je voudrais, revenant sur un sujet que j'ai déjà touché, demander à tous de s'unir en un commun effort de tous les jours, de toutes les heures, pour prêcher à nos populations, à nos enfants surtout l'attachement du sol de la patrie.

Le grand mal qui nous a décimés dans le passé, c'est, vous le savez, l'émigration. Quand on constate que sur notre population de 5,371,315 l'élément français, dans notre pays, compte 1,649,371 âmes, soit 400,000 âmes de plus que l'élément anglo-canadien, et que l'on songe au million et demi de frères qui sont allés travailler au progrès de la république voisine peut-on s'empêcher de déplorer cette perte de tant d'énergies qui auraient pu se dépenser si utilement au développement de notre nationalité dans le beau pays que nous ont légué nos aïeux ?

Il importe donc que les erreurs du passé ne se répètent pas et que chacun de nous se fasse l'apôtre qui prêchera chaque jour, à l'église, dans le forum, au comptoir, dans l'atelier, partout, l'amour de la patrie et l'attachement au sol natal. Gardons-nous bien de railler et de décourager les enthousiastes, les convaincus, les croyants, qui se passionnent pour les grandes causes comme celle de la colonisation.

Ceux-là sont les méritants dont il faut seconder les généreux efforts. "La disposition aux nobles sentiments est une plante délicate facilement flétrie." Pour celui qui s'efforce et se dévoue, rien n'est si décourageant que l'indifférence de ceux qui l'entourent. Rien n'est aussi fatal au développement d'un jeune pays que l'apathie, les jalousies, les divisions. Mettons donc entre les patriotes et les indifférents, les railleurs, les pessimistes, l'opinion des esprits sains et des cœurs généreux.—Hon. LOMER GOUVIN.

ETAT FINANCIER

Au 28 Février 1907

CAISSE DE DOTATION

Balance au 31 janvier 1907.....	\$649,581.08
Produit des contributions.....	15,677.12
Intérêts.....	598.90
	<u>\$865,857.10</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires et héritiers de feu :	
J.-Bte Patenaude.....	\$ 500.00
Hyacinthe Leblanc.....	500.00
Joseph Normandeau.....	1,000.00
Ovila Sauvé.....	1,000.00
J.-Herm. Bernard.....	1,000.00
Alfred Pomerleau.....	1,000.00
Ovide Brunet.....	2,000.00
Isaac Gélinas.....	1,000.00
Ludger Patenaude.....	1,000.00
Antoine Brœn dit Desrochers.....	1,000.00
J.-Auguste Charbonneau.....	500.00
J.-Emile St-Jean.....	1,000.00
" Caisse générale, 5% des contribut.	783.86
" Remboursement contributions.....	4 01
" Balance au 28 Février 1907.....	653,569.23
	<u>\$865,857.10</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 31 janvier 1907.....	\$ 18,762.58
Produit des contributions.....	1,050.64
Intérêts.....	17.14
Réserve.....	10.75
	<u>\$ 19,841.11</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéficiés.....	\$ 625.30
" Réserve.....	4.00
" Caisse générale, 5% des contribut.	52.53
" Balance au 28 février 1907.....	19,159.28
	<u>\$ 19,841.11</u>

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES

A 5% des contributions.....	\$ 836.39
" Rétribution.....	1,683.25
" Revue.....	8.34
" Droits d'entrées.....	70.50
" Revision et mutation.....	19.00
" Fournitures.....	176.85
" Intérêts.....	9.99
" Assurance garantie officiers, cer- cles et B. P.....	21.80
" Dépôts re prêts.....	60.00
" Divers.....	7.80
	<u>\$ 2,893.92</u>
" Balance au 1er février 1907.....	9,175.11
	<u>\$ 12,069.03</u>

DÉBOURSÉS

Par organisation.....	\$ 307.54
" Fournitures.....	296.60
" Propagande.....	937.81
" Entretien du bureau :	
Loyer.....	78.00
Eclairage.....	21.34
Papeterie.....	147.31
Mobilier.....	20.29
Revision examens.....	48.60
Salaire d'officiers et employés..	712.48
Téléphone, télégraphe, poste et express.....	65.17
Divers.....	42.93
" Inspection.....	306.96
" Frais placements légaux.....	70.12
" Revue.....	728.13
" Frais voyages d'officiers.....	16.00
" Assurance garantie officiers cer- cles et B. P.....	551.60
" Remboursements dépôts re prêts	67.00
" Divers.....	5.00
	<u>\$ 4,422.88</u>
" Balance au 28 février 1907.....	7,646.15
	<u>\$ 12,069.03</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse de dotation.....	\$653,569.23
" " C. des Malades.....	19,159.28
" " Générale.....	7,646.15
" " d'Epargnes.....	38,395.47
	<u>\$718,770.13</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques.....	34,700.00
Municipalités scolaires.....	49,510.20
Municipalités.....	26,040.00
Prêts hypothécaires.....	589,967.67
Banques : Hochelaga, Provinciale et Nationale.....	9,331.85
Dépôt Gouvernement Nouveau-Brun- swick.....	10,000.00
	<u>\$719,549.72</u>
Cercles, etc. — Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.....	779.59
	<u>\$718,770.13</u>

Montréal, 28 février 1907.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S. G.
A. ST-CYR, T. G.

Certifié correct,

O. BOURDON,
J. A. MIGNEAULT, } Auditeurs.

AVIS AUX MEMBRES

Formalités à remplir

1° AVIS DE MALADIE (formule No 5).

Cet avis doit être adressé, au début de la maladie, au secrétaire-archiviste du cercle, si le membre malade est inscrit à une caisse locale des malades (art. 257, 262, 263 des statuts). Lorsque le membre est inscrit à la Caisse Centrale des Malades, cet avis est donné au Secrétaire Général et doit être accompagné d'un certificat de médecin.

La période antérieure à la date à laquelle cet avis est expédié ne donne lieu à aucune indemnité. La formule No 5 est reproduite dans la version imprimée des statuts, immédiatement avant la table des matières; elle est aussi reproduite dans la plupart des livrets de reçus des membres, sur des feuillets imprimés et perforés qui peuvent être détachés de ces livrets pour donner l'avis requis.

2° CERTIFICAT DE MEDECIN (formule No 5B).

Ce certificat doit être produit à la direction de la caisse, tous les 30 jours, au moins, par les membres malades inscrits à la Caisse Centrale des malades (265) et aussi par ceux inscrits à la Caisse Locale des malades qui résident ou séjournent en dehors d'une circonscription de visite (art. 261 et 263). Ceux qui négligent de fournir ce certificat, tel que requis, sont déchu du droit de réclamer l'indemnité depuis la date du dernier certificat présenté. La Société a intérêt à suivre ses malades et à être renseigné convenablement, tous les mois, sur leur état de santé.

3° RECLAMATION (formule No 5A).

Chaque fois qu'un membre désire toucher l'indemnité qui lui est due, il doit en faire la demande sur la formule précitée, — et produire un certificat du Médecin (5B), s'il n'en a pas déjà produit couvrant la période pour laquelle l'indemnité est réclamée. — Lorsque le membre réside ou séjourne en dehors d'une circonscription de visite, il doit aussi appuyer sa réclamation d'un certificat du curé ou d'un juge de paix (formule 5C).

Le membre qui est inscrit à la Caisse Centrale des Malades et qui réside dans la paroisse où son cercle ou bureau de perception est établi, doit communiquer sa réclamation à son cercle ou au Comité de Surveillance de son B.P. pour approbation, avant de l'adresser au Conseil Général.

4° ARTICLES DES STATUTS A CONSULTER.

(A) Pour Caisses locales des malades : 208, 208A, 247, 253, 254A à 264.

(B) Pour Caisse Centrale des malades : 247, 249, 254, 254A, 255, 258, 259, 260, 265 et 266.

5° FORMULES (où se les procurer).

Les cercles doivent fournir à leurs membres des exemplaires des formules 5A, 5B, 5C, au besoin e lorsqu requis. Ils se feront un devoir de prêter assistance à leurs membres malades pour qu'ils remplissent convenablement les formalités nécessaires.

Les membres des bureaux de perception doivent s'adresser au Secrétaire général. Toutefois, les percepteurs de ces bureaux doivent toujours avoir en mains des exemplaires de toutes les formules dont le membres de ces bureaux peuvent avoir besoin.

Cartes de Cercles

Lorsque le cercle porte le même nom que la ville ou paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Il en est ainsi pour les officiers. S'ils ne demeurent pas en dehors de la paroisse où le cercle a son siège, nous ne mentionnons pas l'adresse.

Abréviations—CL. signifie cercle; SB. P. G., substitut du P. G.; S.A., sec.-archiviste; S.F., sec.-financier; Md.E., médecin-examinateur.

No 1—CL. ST-JOSEPH, Montréal; SB. P. G., Ed Ledou, 31 Souvenir; Frés, F. A., Ledou, 601 St-Urbain; Md. E. G. E. Larin, 263 St-Denis; S.A., O. M., rd. 301 Versailles; S.F. G. E. Clap N. 321 Seigneur, Régoulois 3e et 4e lundis, 8 hrs p.m., sous-sol égisse St-Joseph.

No 2—CL. MONT-ROYAL, Montréal; S.A. E. A. Grisé, 198 St-Hellien; S. F. S. Legault, 154 Coursol; Réunion, 1e et 3e, vendredi, 45 Vinet, 8 hrs p.m.

No 3—CL. BEAUHARNOIS; S. A. Jos. Fortier; S.F., André Ledou. Réunions, 3e et 4e lundis, 8 hrs p.m., Salle Vachon.

No 4—CL. DORVAL; S. A., Emery Quénel; S.F., J.B. LeFebvre. umeries. Réunions, 1er et 3e mardis, 7.30 hrs p.m., ancienne chapelle.

No 5—CL. VILLE-MARIE, Montréal; S.A. Edouard Barolet, 2334 1/2 St-Jacques; S.F., J. A. Blanchard, 975 Ste-Jacques. Réunions, 3e et 5e mardis 5 hrs p.m., salle Kaly, 98 rue Fulford.

No 6—CL. SACRE-COEUR, Montréal; Chapelin, R.v. F. L. T. Adam, Chas. Hoc.; SB. P. G., Edr. Bar N. 878 Ontario Est; Frés. J. M. Michaud, 548, Plessis; S.A., J. E. Beauvoisin, 331 Plessis; S.F. W. DuPaul, 784 Ontario Est; Md. E. J. A. Lapierre, 410 Plessis. Réunions, 3e et 5e mercredi 8 hrs p.m., salle St-Vincent de Paul.

No 7—CL. STE-ANNE DE BELLEVUE; S.A., L. J. Boileau; S.F., Moise C. Besner. Réunions, 2e et 4e lundis, 7 1/2 p.m., salle M. O. Besner.

No 8—CL. ST-PIERRE, Montréal; S.A., Théo. Bénard, 135 St-André; S.F., J. A. Mignault, 956 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e lundis, 8h. p.m., Bâtisse des Frs. Oblats 119 Visitation.

No 9—CL. STE-GENEVIEVE, Co. Jacq. Cartier; S.A., Al. 46 St-Basile; S.F., A. Liberman. Réunions, 3e mercredi, 7 hrs p.m., chez le notaire Li. erren.

No 10—CL. ST-CHARLES, Montréal; Chapelin, Rév. A. C. Robillard Sb.P.G., Isid. F. Frier, 146 Centre; Frés. F. X. A. Fortin, 292 Centre; Md. E. E. G. Daegens, 357 Centre; S.A., N. Bejala, 411 St-Jacques; S.F., S. Laprade, 397 Centre. Réunions, 3e et 4e mercredi, 8 hrs p.m., salle Quintal, coin Centre et Charlevoix.

No 11—CL. NOTRE-DAME, Montréal; S.A. et S.F. Dr G. E. Cartier, 304 Carré Chaboulles. Réunions, 4e mardi, 8 heures p.m., 190 rue St-Maurice.

No 12—CL. ST-HENRI, Montréal; S.A., J. E. Ferras, 3652 Notre-Dame; S.F., P. G. Poitrier, 46 Park Av. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8 hrs p.m., Salle Gasq N. 3663 Notre-Dame.

No 13—CL. ST-JACQUES, Montréal; S.A., Eug. H. Godin, 20 St-Jacques; S.F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert. Réunions, dernier samedi (après-midi) au No 80 St-Jacques.

No 14—CL. ST-JEROME, Co. Terrebonne; S.A., Louis Labelle; S.F., D. Alphée Labelle. Réunions, 1er et 3e dimanches après grand messe, au bureau de Louis Labelle.

No 15—CL. ST-MEDARD, Coteau-Station; S.A., H. R. Smith; S.F., Abbé J. A. Lippé. Réunions, 4e dimanche, salle Doucet 8.30 hrs p.m.

No 16—CL. ST-VALIER, Québec; S.A., L. J. B. Lépine, 89 rue Hermine; S.F. et Trés., Emile Vallières, 3723 St-Joseph. Réunions, 3e et 4e mercredi, 8 hrs p.m., Salle Moisan.

No 17—CL. ST-STANISLAS, Co. Beauharnois; S.A., Moise Fergeau; S.F., F. Laplante. Réunions, dernier vendredi, salle Laplante.

No 18—CL. NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Ferrot; S.A., W. Pilon S.F., J. Daoust. Réunions, 3e dimanche, après-midi, office du curé.

No 19—CL. LAROCQUE, Sherbrooke; S.A., J. B. Duchesneau; S.F., F. E. Bédard. Réunions, 3e jeudi, 7.30 hrs p.m., Block Murray, rue King.

No 20—CL. ST-LOUIS DE TERREBONNE; S.A. et S.F. A. Ouellette. Réunions, 3e et 4e mercredi, à 7.30 hrs p.m., Salle des Artisans.

No 22—CL. ST-MARTIN Co. Laval; S.A., C. A. Descaur, Bord-à-Plouffe; S.F., J. L. Allard. Réunions, dernier samedi.

No 23—CL. HOCHLAGA, Montréal; S.A., A. Roy, 254 Desjardins; S.F., W. Desjardins, 16 Déry. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., 1213 Notre-Dame Est.

No 24—CL. MONTCALM, St-Jacques L'achigan; S.A., M. Granger, N.F.; S.F., Dam. Forest. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 25—CL. SALABERRY, Valleyfield; A. D. A. Desgaulx; S.F., Léopold Laplante. Réunions, 1er et 2e dimanche, salle Monette, rue Ste Océlie.

No 26—CL. ST-PAUL, ville St Paul; S.A., N. Domingue; S.F., Narcisse Boyer. Réunions, dernier mardi, 8 hrs p.m., Salle Daoust.

No 27—CL. CONTRECOEUR; S.A., Dr G. Marotte; S.F., Ed. Handfield. Réunions, dernier lundi, bureau E. Handfield, 730 p.m.

No 28—CL. ST-VINCENT, Montréal; S.A., W. Lachapelle, 1356 Ste-Catherine Est. S.F., J. H. Paquette, 222 Fullum. Réunions, dernier jeudi, 8 hrs p.m., salle Larivière, 5 Dufresne.

No 29—CL. ST-LOUIS, Montréal; S.A., G. A. Mailloir, 909 Demontigny Est; S.F., Jos. de Vaudreuil, 697 Berri. Réunions, 1er et 2e mercredis, 8 hrs p.m., Salle Brault, 571 rue Berri.

No 30—CL. RIGAUD; S.A., J. A. H. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins. Réunions, le dernier dimanche, au bureau J. A. Desjardins, 8 hrs p.m.

No 31—CL. SAGARD, Sault-au-Récollet; S.A., Avila Frévoit; S.F., Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi, salle Frévoit, à 8 1/2 hrs p.m.

No 32—CL. JACQUES-CARTIER, Laché; S.A., J. S. A. Ashby; S.F., Jos. Leclaire. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., salle Union St-Joseph.

No 33—CL. ST-GUI, AUME, Co. Yamaska; S.A., P. B. Sylvestre; S.F., L. A. D. Gauthier. Réunions, 2e dimanche 8 1/2 hrs p.m., salle P. B. Sylvestre.

No 34—CL. ST-JEAN CHRYSOSTOME; S.A., J. E. Dérome; S.F. et Md. E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi, 7 hrs p.m. salle du Conseil.

No 35—CL. STE-JUSTINE; S.A., Georges Desparois; S.F., N. Bédard. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., chez M. Désiré Lauzon.

No 36—CL. SOULANGES, Les Océans; S.A. A. Robt LeRoux, Cascades Pointe; S.F., C. Labrousse. Réunions, dernier vendredi, salle Jos. Montpetit, 8 hrs p.m.

No 37—L. MAISONNEUVE, Montréal; S.A., L. P. Fortin, 640 St-Faul; S.F., P. Lesage, 230 St-André. Réunions, les 1er et 2e vendredis, salle Eitoff, à 8 1/2 p.m., coin Amherst et de Montigny.

No 38—CL. NOTRE-DAME DE HULL; S.A., Hor. Pire; S.F., J. E. Caron. Réunions, salle Lafiche, rue du Lac, 2e et 4e vendredis, 8 h. p.m.

No 39—CL. ST-FRANÇOIS-XAVIER, L'Epiphanie; S.A., Médard Forest; S.F., G. B. T. Richard. Réunions, dernier mercredi, chez M. G. Coderre.

No 40—CL. LAPRAIRIE; S.A., Alphons Durancou; S.F., A. F. Grondin. Réunions, 4e lundi, chez A. F. Grondin.

No 41—CL. ST-GEORGES, Maisonneuve; S.A., Miché Couture, 475 Orléans; S.F., Amédée Beaudry, 75 Bourbonnière. Réunions, 2e lundi, 8 hrs p.m., 191 Lévesque.

No 42—CL. ST-BARTHELEMI, Co. Berthier; Chapelain, Rév. Régis Bonin; Sb.P.G., Jos. Lafontaine; Prés., Oct. Lanxig, Md. E. Landry; S.F., Jos. Joinville; S.F., Ch. L'Heureux. Réunions, 2e lundi, 7 hrs p.m.

No 43—CL. CHARLEMAGNE, ville St-Louis; Sb.P.G., J. P. Lamarche, N.F., 1047 St-Hubert; Prés., J. B. Martineau, J.P. Mont-Royal; S.A., Léon Defoy, 538 St-Hubert; S.F., L. N. Cadieux de Courville, 94 Fontaine; Md.E., Ern. E. Lauzon, 421 Ave Mont-Royal. Réunions, 1er et 2e mercredis, 94 Fontaine.

No 44—CL. BOURGET, Montréal; Chapelain, Rév. M. Demers, Sb.P.G., J. E. Costin, 433 St-Denis J. P. Labarre, 347 Berri; Md. E., Ad. Carlin, 218 Maisonneuve; S.A., J. B. Desautiers, 177A Beaudry; S.F., Will. Piché, 870, Dorchester Est. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Dionne, 784 Est Ste-Catherine, 8 hrs p.m.

No 45—CL. PIERREVILLE; S.A., W. L. Shoener; S.F., R. Shoener. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Shoener.

No 46—CL. ST-CASIMIR, Co. Portneuf; S.A., L. A. Lacroix; S.F., J. A. Bélanger. Réunions, 2e et 4e lundis, 730 hrs. p.m. salle Frénoit.

No 47—CL. ST-JOACHIM, Louiseville; S.A., J. A. Vadeboncoeur; S.F., J. E. Lesage. Réunions, 15 et dernier du mois, édifice Bélar, 8 30 hrs p.m.

No 48—CL. NOTRE-DAME DES VICTOIRES, Québec; S.A., E. Labreque, 11 carré Notre-Dame; S.F., J. A. Gauvin, 10 Baldwin. Réunions, 4e lundi, 8 hrs p.m., 11 carré Notre-Dame.

No 49—CL. STE-MARIE DE LA BRUYE; S.A., de Montarville Tascheron; S.F., A. Lemieux. Réunions, dernier dimanche, après la messe, salle publique.

No 100—CL. ST-FRANCOIS D'ASSISES, Beauceville; S.A., E. O. Lemieux; S.F., God. Lachance. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Lachance.

101.—CL. DE LA BRUYE, St-Georges, Co Beauce; S.A., S. Paquet; S.F., Joseph Gagné. Réunions dernier dimanche, chez M. Ludger Bolduc, 1.30 hr p.m.

No 102—CL. ST-BERNARD, Sorel; S.A. et S.F., A. F. Vanasse. Réunions, 4e dimanche, salle Vanasse.

No 103—CL. CHAMPLAIN, Québec; Chapelain, Rév. J. E. Piché; Sb.P.G., Md.E., P. B. Bédard, 256 St-Jean; Prés., Jos. Rondeau, 418 St-Jean; S.A., J. N. Gingras, 29 Berthelot; S.F., J. E. Roussin, 418 St-Jean. Réunions, 2e et 4e mardi, 8 hrs p.m. salle Mon reuil, 87 D'Aiguillon.

112—CL. DELOIRIER; S.A., Emile Guyon, Tétrèveville, S.F., Wilfrid Fortier, 34 Garner; Réunions, 2e et 4e jeudis, à 8 hrs p.m., salle Beaudry, 263 rue St-Robert.

No 114—CL. ST-EUSEBE, Montréal; S.A., Pierre Guéneste, 18 Nellada; S.F. et Md.E., J. A. Ranger, 1232 Ontario Est. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle Lemieux, coin Lafontaine et Ierville, 8 hrs p.m.

No 115.—CL. NOTRE-DAME DE GRANBY; S.A., Jean Gauthier; S.F., P. A. Faidier. Réunions dernier mardi, 7 1/2 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 117—CL. ST-AUGUSTE, Montréal; S.A., J. A. Delorme, 154 Agnès; S.F. Le Deschamps, 2364 St-Jacques. Réunions, 1er et 2e mardis, 3881 Notre-Dame, 8 hrs p.m.

No 118—CL. GARNEAU, Montréal; S.A., J. P. Vincent, 201 Champlain; S.F., Jos. Labelle, 89 Vinet. Réunions, 2e mercredi, salle Duvernay, 45 Vinet, 8 hrs p.m.

No 119—CL. ST-TITE; Chapelain M. le curé J. B. Greter; Sb.P.G., Ar. H. Ferron; S.A. et S.F., J. P. Jacot; Md. E., L. N. E. Lacourrière. Réunions, 2e dimanche, 2 hrs. p.m., salle Leduc.

No 123.—CL. DUVERNAY, Montréal; Chapelain et Sb.P.G., Rév. M. Beaudoin; Prés., J. A. Latrelle, 205 Duvernay; S.A., Joseph Mégarin, 174 Duvernay; S.F., O. Legault, 176 Duvernay; Md.E., Henri Campou, 5301 No-re-Dame. Réunions, 4e jeudi, à la salle Duvernay. No 45 Vinet, 8 hrs p.m.

No 124.—CL. TRIFUUVIEN, Trois-Rivières; S.A., L. G. Jourdain, Bureau de Poste; S.F., A. Lebrun, 27 Casaventure. Réunions, 1er et 2e mardis, 8 hrs, 188 Notre-Dame.

No 125.—CL. STE-GENEVIEVE DE RATIOCAN; Chapelain, Rév. M. Bellemare; Sb.P.G., Donat Barilieu; Prés., O. Duval; S.A., L. M. J. Thibault; S.F., Prime Baril; Md.E., F. X. Baril. Réunions, dernier dimanche, après la messe.

No 126.—CL. ST-EDOUARD, Montréal; S.A., J. A. H. Bohé, 736 Huntly; S.F., J. B. B. Beaudry, 2019 St-Hubert; Réunions, 2e et 4e mardis, salle St-Edouard, 566 Beauport, 8 hrs p.m.

No 127.—CL. OLIER, Montréal; Chapelain, Rév. W. Hébert, P.S.S.; Sb.P.G., Armand Grenier, 97 St-Jacques; Prés., Jos. Charrier, 122 St-Denis; S.A., 111 Lapalme, 708 St-Urbain; S.F., J. A. Chouinard, 577 Duchesne; S.F. et Md.E., A. Gagnier, 256 St-Denis. Réunions, 2e mercredi, Monument National, 5 heures p.m.

No 128.—CL. BRUCHES, Montréal; S.A., J.M.E. Larivière, 394 Hôtel de Ville; S.F., A. D. Quintin, 764 Ontario. Réunions, 1e et 2e vendredis, salle St-Louis, 588 Plessis, 8 hrs p.m.

No 140.—CL. CHICOUTIMI; S.A., D. V. Morrier; S.F., Alf Morrier. Réunions, 1er vendredi, salle Château Saguenay, 8 hrs p.m.

No 145.—CL. STE-MARIE, Montréal; S.A., Av. Bourbonnière, 341 Rivard; S.F., Jos. Marois, 226 Plessis. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Gareau, 505 Maisonneuve, 8 hrs p.m.

No 148.—CL. CHENIER, Montréal; S.A., Geo. Guy, 265 Richelieu; S.F., F. Basilière, 1308 St-André. Réunions, 1er et 2e lundis, 8 hrs p.m., salle Quintal, rue Charlevoix, près Centre.

No 149.—CL. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal; Chapelain, Rév. M. Auclair, curé; Sb.P.G., Albert Dépatie, 461A Drolet; Prés., Noé Leclerc, 874 Sanguinet; S.A., E. A. Desroches, 634 Méntana; S.F., L. J. Forget, 1145 Boulevard St-Laurant; Md. E., F. Barrette, coin Drolet et Bachel. Réunions, 2e et 4e vendredis, 777 Sanguinet, 8 hrs p.m.

No 150—CL LARTIGUE, Longue-Pointe: S. A. C. Edr. Lescaux: S. F., P. Z. Guy. Réunions, dernier dimanche, 1 hr p.m., salle Guy, Beauvillage.

No 151—CL LECLEERC, Woonsocket, R. I.: Chapelain, Rév. Nap. Leclerc: Sb.P.G., Ad. Archambault; Longley, B. dy Prés. J. O. Maranda, M.D., 36 Elm; S. A. James Ponsaine, 195 Gaulin Av.; S. F., J. B. A. Savard, 193 East Front Md. E. H. J. Lavoisier, 29 Hamlet, ave. Réunions, 1er et 3e dimanche, 7 hrs. p.m. saliede la Cour Fidelity, 142 Main St.

No 152—CL VERDUN: S. A., J. A. A. Leclair, 94 Fapoleon; S. F., Edgar St-Onge, 179 Ave Church. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Savaré, 83 Ross, 8 hrs p.m.

No 153—CL STE-SCHOOLASTIQUE: S. A., Joseph Fortier; S. F., J. H. Langlois. Réunions, dernier mercredi, salle du Marché, 8 hrs p.m.

No 154—CL DOLLARD, Montréal: S. A., A. E. Sénécal, 72 St. Marc; S. F., L. C. Fontaine, 310 Hibernia. Réunions, 1er et 3e mardis, 8 hrs p.m., salle Union, 590 Wellington.

No 155—CL ST-PAUL DE GRAND'MÈRE, Grand'Mère: S. A., J. G. Delage; S. F., T. G. Roy. Réunions, 2e et 4e vendredis, salle Leclerc.

No 156—CL LACHESNAYE, Fraserville: S. A., J. Y. Pommet; S. F., Alfred Desjardins, Rivière du Loup. Réunions, 4e lundis, 8 hrs p.m., salle des Forestiers Indépendants.

No 170—CL LEON XIII, Montréal: S. A., J. E. Beaulieu, 356a Montcalm; S. F., Léon Gauvin 579 Saint-André. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Union des Commis-Marchands, 149 Berré, 8h. p.m.

No 171—CL OREMAZIE, Ville St-Louis: Chapelain, Rév. G. M. Lepallieur, Pire curé, Chan. Hon. V. F.; Sb.P.G., Alf. Durand, 623 Bd St-Joseph; Prés. Nap. Royal, 93 De Gasps; S. A., Geo. Desautels, N. P., 1796 St-Laurent; S. F., Alex. Drouin, 82 Geo. Desautels, N. P., 1796 St-Laurent; S. F., Alex. Drouin, 82 Geo. Desautels, N. P., 1796 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e mardis Edifice Sq. des Marchands, coin Laurier et St Laurent, 8 hrs p.m.

No 172—CL FRONTENAC, Montréal: S. A., J. A. Lamarca, 409 St-Timothée; S. F., Outbert deGrandpré, 398 Wolfe. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Gagnon, 1079 DeMontigny.

No 173—CL CONTANT, Montréal: Prés., Alc. Dalpé, 470 St-André; S. A. Edr Durette, 52 Parc Lafontaine, S. F. Ern. Laquerre, 71 St-Christophe, Md. E., J. E. Bastien, 86 Visitation, Tél. Bell, Est 3424. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Gagnon, coin Amherst et DeMontigny, 8 hrs p.m.

No 174—CL ST-JEAN DE LA CROIX, Ville St-Louis: Chapelain, Rév. A. J. Préfontaine; Sb.P.G., Zothique Villeneuve, Rév. A. J. Préfontaine, 52 Parc Lafontaine, S. F. Ern. Laquerre, 71 St-Christophe, Md. E., J. E. Bastien, 86 Visitation, Tél. Bell, Est 3424. Réunions, 2e et 4e vendredis, 8 hrs p.m., salle Club Marché, 99 Beaulieu.

No 177—CL PAPINEAU, Montréal: S. A. R. Huberdeau, 1347 Ste-Catherine Est; S. F., J. A. Favreau, 15 Dufresne. Réunions 2me vendredi, salle Larivière, rue Dufresne, 8 hrs p.m.

No 178—CL ST-CAMILLE, Co. Wolfe: S. A. et S. F., Anatole Beaudin. Réunions, dernier lundis, salle Publique, 8 60 hrs p.m.

No 180—CL ST-PHILEMON, Stoke Centre: S. A., F. X. D. Tremblay; S. F. et Trés., A. Duplin; Md.E., F. J. Bédard. Réunions, 2e dimanche, salle Publique, 1 hr p.m.

No 181—CL CERLE STE-CECILE, Co. Compton: Sb.P.G., Rév. N. H. Gaultier; Prés., M. Porvut L. blond; S. F. et Trés., J. G. Beaudin; Md. E. Joseph Landry Réunions, dernier dimanche, chez M. J. G. Beaudin, à 3 hrs p.m.

No 182—CL RACINE, Weedon: S. A., S. F. et Md. E., J. P. C. Lemieux. Réunions, 2e samedi, salle Mercier, Weedon Station, 7 hrs p.m.

No 183—CL ST-PROSPER: S. A. S. F. et Md. E., F. X. Mascotte. Réunions, 2e mercredi, 7 hrs p.m., salle Publique.

No 185—CL ST-ALPHONSE, Theford Mine: S. A., J. O. Landry; S. F., J. O. Vallières. Réunions, dernier jeudi, salle Ferron, 7 hrs p.m.

No 187—CL ST-APOLLINAIRE: S. A., Emile Rousseau; S. F., H. Lefeur. Réunions, dernier dimanche, salle Garneau, 3 hrs p.m.

No 188—CL LEGARDEUR, St-Antoine de Lotbinière: S. A., Geo. Garneau; S. F., Ch. Bergeron. Réunions, dernier jeudi, au presbytère; 7 hrs p.m.

No 189—CL ST-DESIRÉ, Black Lake: S. A., David Champagne; S. F., J. R. Ouellette. Réunions, 2e dimanche, salle des Forestiers Catholiques, 1.30 hr p.m.

No 190—CL ST-FERDINAND, St-Ferdinand d'Halifax: S. A. et S. F., F. A. Roberge. Réunions, le 28 du mois, salle Peron, 7.30 hrs p.m.

No 191—CL VICTORIAVILLE: S. A. et S. F., Geo. Beaudet. Réunions, dernier lundis, salle Poitras, 8 hrs p.m.

No 194—CL ST-BERNARDIN, Waterloo: S. A., S. Brouillet; S. F., Léon Racicot. Réunions, 2e dimanche

No 195—CL DUMOULIN, Yamasichis. S. A. et S. F., A. J. Descooteaux. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Descooteaux.

No 197—CL LA SALLE, Montréal: S. A., Emile Duquette, 1110 St-Antoine, St-Heuri; S. F., J. O. Duquette, 117 St-Augustin. Réunions, 4e dimanche, 3 hrs p.m., salle Lenoir, 8755a Notre-Dame

No 199—CL ST-BASILE, Co Portneuf: S. A., J. L. Hardy; S. F., Jcs Genest. Réunions, dernier lundis, 7 hrs p.m.

No 200—CL ST-STANISLAS D'ASCOOT, Ascoot Corner: S. A., Jos. Lecomte; S. F., J. B. Morin. Réunions, 2e dimanche, après la messe.

No 204—CL PIE X, West Shefford: S. A. et S. F., J. A. Gagnon. Réunions, dernier dimanche du mois, à la salle Elm Grove Hall.

No 205—CL LAFONTAINE, Montréal: Sb.P.G., J. A. Favreau, 614 rue Centre; Prés., Proxle Duinde, 789 Charlevoix; S. A., Adél. Duval, 553 Centre; S. F., E. Beaudoin, 479 Centre; Md. E., J. W. Collette, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Ficar, rue Charlevoix, 8 hrs p.m.

No 207—CL ST-DENIS, Co St-Hyacinthe: S. A., J. O. Vézina; S. F., L. E. Charron. Réunions, 4e dimanche, 7 hrs p.m., chez le S. F.

No 208—CL ST-OURS, Co Richelieu: S. A., R. H. Duhamel, St-Roch; S. F., J. H. A. Larose. Réunions, 2e dimanche, après la messe, bureau des notaires Duhamel et Richa. d.

No 209—CL COURCELLES, Co. Beauce: S. A., Uld. Allard; S. F., Nap. Brousseau. Réunions, dernier dimanche, 7 hrs p.m.

No 210—CL OROLE ST-VITAL, Lambton: S. A., Cléophas Roy; S. F., Elzéar Deveau. Réunions, 3me dimanche.

No 213—CL CADIEUX, St-Joseph de Sorel: S. A., G. A. Lévesque; S. F., et Md. E., J. A. Guérin. Réunions, 2e dimanche, à 3 hrs p.m., salle Filliatraut.

No 215—CL ST-ROCH, Co L'Assomption: S. A. et S. F., Arcade Lebeau; Md. E., J. A. Labrèche. Réunions, dernier dimanche, 3.30 hrs p.m., Salle Tallon.

No 214—CL LA VALLÉE, Caussapoc: S. F. et S. A., A. J. Rioux. Réunions, dernier dimanche, 2.30 hrs p.m. salle Bouchard

No 215—CL ST-PACOME, Kamouraska: S. A., L. M. Lebrun; S. F. et Md. E., T. W. Michaud. Réunions, dernier dimanche salle Publique, après vêpres.

No 216—CL IBERVILLE: S. A., Eudras Goyette; S. F., Ferando Favot. Réunions, avant-dernier dimanche, après la messe, salle de l'Union St-Joseph.

No 217—CL STE-PRAXÈDE, Bromptonville: S. A., J. O. Desmarais; S. F., Jules Dumont. Réunions, dernier dimanche, 1.30 p.m., sous-basement de l'église.

No 219—CL GRAVEL, L'Avenir: S. A., Jcs Gorin; S. F., J. C. St-Amant. Réunions, 2e jeudi, 7.30 hrs bureau du notaire St-Amand.

No 221—CL ST-MALACHIE, Ormstown: S. A., L. A. Rousseau, N. P.; S. F., J. E. Drouin. Réunions, dernier dimanche, à la salle de l'école catholique, 11.30 h. a.m.

No 222—CL GARDE CHAMPLAIN, Québec: S. A., J. O. Bélanger, 234 St-Basile; S. F., Léon Nadeau, 134 Victorie. Réunions, 4e lundis, à 3.30 p.m., salle Brunet, rue St-Joseph.

No 224—CL IMMACULÉE-CONCEPTION, Cookshire: S. A., C. A. Rousseau; S. F., Art. Laprise. Réunions, 2e dimanche, après la messe, à l'école catholique du village.

No 225—CL ISLE VERTE: S. A., J. T. Lapointe; S. F., P. Voyer. Réunions, dernier dimanche, à 3 hrs p.m., au Palais de Justice.

No 226—CL ST-THÉOPHILE DU LAC, Lac à la Tortue: S. A., Donat Bellefleur; S. F., S. T. Lupton. Réunions, dernier vendredi, 7 hrs p.m., salle du curé Soulay.

No 227—CL VIGIER, Montréal: S. A., Alb. Desrosiers, 85 Dufresne; S. F., H. A. Quintal, M.D., 137 Ste Catherine. Réunions, salle Larivière, 5 rue Dufresne, les 1er et 3e mercredis, 8 hrs p.m.